



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un peuple – Un but – Une foi

PRIMATURE



RAPPORT ANNUUEL 2023



Table des Matières

LISTE DES TABLEAUX.....	6
LISTE DES FIGURES.....	6
LISTE DES ABREVIATIONS.....	8
I. Situation du sida au Sénégal.....	12
1.1. Prévalence du VIH dans la population générale.....	13
1.2. Prévalence du VIH selon la région géographique.....	13
1.3. Prévalence chez les populations clés les plus exposées	14
1.3.1. Professionnelle du sexe	14
1.3.2. Hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes.....	14
1.3.3. Consommateurs de drogues injectables	15
1.3.4. Autres populations vulnérables au VIH.....	16
1.4. Prévalence chez les populations en contexte de vulnérabilité	16
1.5. Nouvelles infections à VIH.....	17
1.6. Décès liés au Sida	17
1.7. Infections Sexuellement Transmissibles (IST)	18
1.8. Co-infection VIH et Tuberculose.....	19
1.9. Co-infection avec les virus de l'hépatite B et C	19
2. Organisation de la Riposte au sida.....	20
2.1 Le Conseil National de Lutte contre le Sida (CNLS).....	21
2.1.1 Textes de création, d'organisation et de fonctionnement du CNLS....	21
2.1.2 Mission.....	21
2.1.3 Membres du CNLS	21
2.1.4 Comité de pilotage et forum des partenaires du CNLS	22
2.2. Le Secrétariat Exécutif du CNLS (SE/CNLS)	22
2.3. Organisation institutionnelle de la riposte au sida	23
3. Financement de la Riposte au sida	24
3.1 Le paysage de financement de la riposte au SIDA	25
3.2 Le budget du cnls en 2023.....	27
4. Rappel des Objectifs du Programme	28



5. Résultats	30
5.1 Prévention dans la population / populations cibles	31
5.2 Prévention de la Transmission Mère Enfant du VIH.....	33
5.3 Prise en charge des personnes vivant avec le VIH	35
5.4 Gestion des médicaments ARV, réactifs /produits médicaux.....	38
5.4.1 Gouvernement /Budget ARV et Réactifs.....	39
5.4.2 Fonds mondial /budget ARV et Réactifs.....	39
5.5 Appui au Système de Santé.....	41
5.6 Convention avec les secteurs ministériels en 2023	42
6. Activités phares	44
6.1. Élaboration et validation du PSNI 2023 – 2030.....	45
6.2. Mobilisation GC7 du Fonds mondial pour 2024 –2026	46
6.3. Plaidoyer pour la mobilisation du PEPFAR.....	48
6.4.Plaidoyer et de Sensibilisation des Acteurs sur les Services de VIH liés aux Droits humains	49
6.5. 35ème Edition de Journée Mondiale du Sida	50
6.6. Campagne « Prenons un enfant par la main ».....	50
6.7. Mission Programme VIH/Sida et Hépatites (PNLSH) Guinée.....	53
7. Activités de nos Sous Récipiendaires et Partenaires	54
7.1. Forum national sur le VIH/sida par le ministère de la Famille	55
7.2. Module droits humains et VIH pour l'école de police	56
7.3. Évaluation de l'eTME au Sénégal par la DLSI	57
7.4. Comite régional de lutte contre le sida de la region de dakar	58
7.5. Comite de Pilotage de la Gestion Transfrontaliere du VIH.	59
8. Activités Suivi & Évaluation	60
8.1. Rapport Mondial sur le Sida (GAM 2023).....	61
8.2. Système électronique et digitalisation des données socio sanitaires ..	61
8.3. ICASA 2023.....	62
9. Amélioration du système de Gestion.....	64
9.1 Système de Management de la qualité	65
9.2 Sensibilisation du personnel sur la fraude et la corruption	65
10. Bilan social du SE/CNLS	66
10.1 Situation du personnel.....	67
10.2 Programme de formation du personnel en 2023.....	68
10.3 Gestion des stages.....	68
11. Exécution budgétaire 2022.....	70
12. Défis et Perspectives.....	72

Liste des tableaux

Tableau 1. Résumé du profil pays selon Spectrum 2023.....	14
Tableau 2. Prévalence des populations en contexte de vulnérabilité.....	16
Tableau 3. Paysage des financements de la lutte contre le sida de 2022 à 2026.....	23
Tableau 4. Budget CNLS 2023 (En CFA)	27
Tableau 5. Répartition en nombre des préservatifs distribués selon le type, 2022.....	31
Tableau 6. Répartition des personnes dépistées et des cas positifs selon la région, 2023	32
Tableau 7. Résultats des activités de préventions et de prise en charge des CDI, 2023.....	33
Tableau 8. Evolution des indicateurs de la PTME 2018-2023.....	34
Tableau 9. Exécution Budget État 2014 à 2023	39
Tableau 10. Achats Wambo – Fournisseurs locaux et Maintenance	40
Tableau 11. Budget 2023 alloués aux ministères sectoriels.....	43
Tableau 12. Conventions 2024-2026 signées entre le CNLS et ses sous récipiendaires du GC7	47
Tableau 13. Financement de plans d'action PUEPM	53
Tableau 14. Situation du Personnel en 2022/2023.....	69
Tableau 15. Répartition des stagiaires par unité en 2023	70
Tableau 16. Exécution Budgétaire en 2023	73

Liste des figures

Figure 1. Évolution de la prévalence du VIH, Sénégal 2005-2023.....	13
Figure 2. Répartition de la prévalence du VIH selon la région	13
Figure 3. Répartition de la prévalence du VIH chez les HSH selon la région	15
Figure 4. Répartition du nombre estimé des nouvelles infections au VIH selon le groupe d'âge.....	17
Figure 5. Evolution des nouvelles infections et décès, Sénégal 2005-2023	18
Figure 6. Répartition des syndromes d'IST.....	18
Figure 7. Schéma institutionnel de la Riposte au sida.....	23
Figure 8. Répartition des financements de la riposte au sida en 2023	26
Figure 9. Evolution (%) des indicateurs PTME de 2018 à 2023.....	35
Figure 10. Répartition des files actives selon le sexe et l'âge, Sénégal 2023	35
Figure 11. Répartition des PVVIH sous TAR et de la séropositivité selon les régions, Sénégal 2023.....	36
Figure 12. Évolution des files actives des PVVIH au Sénégal de 2013 à 2023	36
Figure 13. Couverture du traitement ARV au Sénégal de 2013 à 2023.....	37
Figure 14. Situation des Cibles 95-95-95 d'ici 2025 au Sénégal (tout âge)	37
Figure 15. Cibles des 95-95-95 chez les enfants au Sénégal en 2023	38
Figure 16. Cartographie des sites Epic- PEPFAR, Non EPICS PEPFAR et Non PEPFAR.....	48



 **CNLS**



Liste des abreviations

ARV	Antirétroviraux
CCC	Communication pour le Changement de Comportement
CDI	Consommateurs de Drogues Injectables
CDLS	Comité Départemental de Lutte contre le Sida
CNLS	Conseil National de Lutte contre le Sida
CNTS	Centre National de Transfusion Sanguine
CMU	Couverture Maladie Universelle
CRLS	Comité Régional de Lutte contre le sida
EDS	Continue Enquête Démographique et de Santé Continue
EDS-MICS	Enquête Démographique et de Santé à indicateurs Multiples
ELIHoS	Evaluer les interventions de prévention des IST et du VIH auprès des homosexuels masculins au Sénégal
ENSC	Enquête Nationale de Surveillance Combinée
eTME	Elimination de la Transmission Mère Enfant
EpIC	Epidemic Control
FHI 360	Family Health International
FM	Fonds Mondial
GAM	Global AIDS Monitoring
GAS	Gestion Approvisionnement et Stock
GC7	Grant Cycle Seven
HSH	Hommes qui ont des rapports sexuels avec d'autres hommes
IEC	Information - Education - Communication
IST	Infection Sexuellement Transmissible
LBV	Laboratoire de Bactériologie et Virologie
NU	Nations Unies
ODD	Objectifs de Développement Durable
OEV	Orphelins et Enfants rendus vulnérables par le VIH/sida
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
OSC	Organisation de la Société Civile
PEC	Prise En Charge
PEPFAR	Plan d'Urgence Présidentiel de Lutte contre le SIDA
PIC/VIH/2030	Programme d'Intensification du Contrôle du VIH pour mettre fin à l'épidémie du sida d'ici 2030

PH	Personnes Handicapées
PNA	Pharmacie Nationale d'Approvisionnement
PNDS	Programme National de Développement Sanitaire
PPE	Prophylaxie Post-Exposition
PRA	Pharmacie Régionale d'Approvisionnement
PS	Professionnelle du Sexe
PSC	Professionnelle du Sexe Clandestine
PSNI	Plan stratégique National pour une riposte Multisectorielle Intégrée (VIH, TB, Hépatites, IST)
PSNLS/PSN	Plan stratégique National de Lutte contre le Sida
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PTME	Prévention Transmission Mère-Enfant
PreP	Prophylaxie Pré-Exposition
PVVIH	Personne vivant avec le VIH
S&E	Suivi et Evaluation
SE/CNLS	Secrétariat Exécutif du Conseil National de Lutte contre le Sida
SENCAS	Systeme Electronique de Notification des Cas
SIBED	Systeme d'Identification Biométrique par Empreinte Digitale
SIDA	Syndrome d'Immuno-Déficience Acquise
TATARSEN	Test All Treat All and Retain All in Senegal
TBI	Tony Blair Institut
UDSEN	Usagers de Drogues au Sénégal
UGAF	Unité de Gestion Administrative et Financière
UGRH	Unité de Gestion des Ressources Humaines
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UP	Unité Programmatique
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
USER	Unité de Suivi Evaluation et Recherche
UP	Unité Programmatique
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

Partenariat, Intégration et Cofinancement ont guidé nos activités au cours de l'année 2023. Principes sur lesquels la gouvernance et la coordination de la riposte aux pandémies doivent reposer, et qui ont conduit à une avancée historique, avec l'élaboration d'un Plan stratégique pour une riposte multisectorielle intégrée contre le Sida, la Tuberculose, les IST et l'Hépatite virale (PSNI) 2023-2030. Ce PSNI, en plus de promouvoir une approche centrée sur la personne, prend en considération les progrès scientifiques et techniques inhérents à la prévention et à la prise en charge de ces quatre maladies.

Le Conseil National de Lutte contre le Sida a par ailleurs conduit la négociation qui a permis de mobiliser une nouvelle fois les fonds PEPFAR pour un montant de sept millions de USD pour l'année 2023, exécuté à travers USAID, DOD, CDC au niveau de 7 régions, au bénéfice de 25 structures sanitaires et 7 organisations communautaires du pays. Avec la perspective d'un partenariat G2G, c'est-à-dire un financement direct, le Gouvernement des États-Unis, est en passe de devenir le 1er partenaire de la riposte au sida devant le Fonds mondial et l'État du Sénégal.



Mot du Docteur
**Safiatou
THIAM**

Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, dans le cadre de son 7ème cycle de financement GC7 (Grant Cycle 7) a signé en fin décembre avec notre pays, un accord de subvention pour le financement du « Programme d'Intensification du contrôle du VIH pour mettre fin à l'épidémie du sida d'ici 2030 (PIC/VIH/sida 2030) » couvrant la période de 2024 à 2026. Cette subvention d'un montant de 30 589 591 Euros soit 20 065 456 343,587 FCFA, qui sera exécutée par le SE/CNLS pour le secteur gouvernemental et par l'Alliance des Communautés pour la Santé pour le volet communautaire, vise à contribuer à la réduction des nouvelles infections à VIH, d'au moins 90 % d'ici 2030, et des décès liés au sida d'au moins 90 % d'ici 2030.

La réduction des obstacles liés aux Droits Humains pour un accès équitable aux services et soins VIH est une priorité de la nouvelle stratégie intégrée. Dans ce cadre, une série de plaidoyers a été organisée en partenariat avec les ministères de la Justice et de l'Intérieur. Ce plaidoyer en direction des acteurs gouvernementaux, sera complété par le renforcement des capacités des agents de la santé et des forces de l'ordre sur les aspects du VIH/sida liés aux Droits humains. Pour institutionnaliser la formation de ces agents, des modules Droits Humains et VIH destinés aux personnels de santé et de la police, à travers l'implication des ministères de l'intérieur et de la santé, sont validés. Une façon de confirmer la place déterminante accordée à la lutte contre la stigmatisation et la discrimination des personnes vivant avec le VIH et des groupes à haut risque d'infection par le VIH.

Les zones transfrontalières étant identifiées comme hautement vulnérables au VIH, la riposte au sida se déroule aussi par-delà nos frontières immédiates. C'est ainsi qu'il faut inscrire la revitalisation effective de la plateforme sous régionale de concertation et de coordination de la riposte au sida qui réunit la Gambie et la Guinée Bissau aux côtés du Sénégal. Deux ateliers organisés avec la participation effective des acteurs des régions de Ziguinchor, Kolda, Sédhiou, en compagnie de leurs collègues de la Gambie, de la Guinée Bissau, de Enda santé et d'autres organisations communautaires des trois pays appuyés par FHI 360, illustrent éloquemment cette orientation de la politique du CNLS. Des initiatives du CNLS qui inspirent jusque dans les pays voisins.

Et c'est sous ce chapitre qu'il faut mettre la visite de plusieurs délégations, dont celle du Programme National de Lutte contre le VIH/Sida et les Hépatites de la Guinée, le PNLSH qui envisage de déployer la stratégie de Prévention préexposition (PrEP) en direction des populations clés au cours de la mise en œuvre de la nouvelle subvention GC7.

Dans la mise en œuvre de notre politique qualité pour une amélioration continue de nos performances, la certification ISO 9001 acquise depuis février 2019 est renouvelée tous les ans depuis cette date. Une analyse des risques est réalisée, ainsi que la formation du personnel sur la fraude et la corruption dans le but de sensibiliser sur ces pratiques prohibées.

Le CNLS, conscient des enjeux, s'est donné comme défi d'accroître la mobilisation de toutes les ressources disponibles au niveau national pour consolider les acquis et pérenniser la riposte. De plus, il compte renforcer ses efforts de collaboration et de consolidation de son partenariat avec le gouvernement américain à travers le G2G, de développer le partenariat avec Expertise France, ONUSIDA, Unicef, Solthis, TBI, etc., tout en se félicitant du soutien constant du Fonds Mondial dans le cadre du GC7, un programme de cofinancement avec l'État du Sénégal.

Je remercie tous nos partenaires techniques et financiers grâce à qui nous avons ces résultats encourageants, pour leur soutien et leur engagement aux côtés du gouvernement.

Aux acteurs de la riposte au sida, du service public, du privé et de la société civile, je voudrais témoigner notre reconnaissance pour leur engagement et leur implication constante aux côtés du SE/CNLS.

Je voudrais remercier vivement la Primature, le Secrétariat général du gouvernement, le ministère de la Santé et de l'Action sociale et tous les autres secteurs ministériels impliqués dans la riposte au sida : Intérieur, Justice, Famille, Jeunesse, Travail, Forces Armées, Education pour leur engagement.

Au personnel du SE/CNLS, je dis MERCI pour votre implication, votre professionnalisme et votre engagement pour la réussite de notre mission salubre et commune.

VAINCRE LE SIDA PAR TOUS, UNE RIPOSTE POUR TOUS.



Situation du sida au Sénégal



1.1. PRÉVALENCE DU VIH DANS LA POPULATION GÉNÉRALE

Le profil épidémiologique de l'épidémie du sida au Sénégal est de type concentré, avec une prévalence basse dans la population générale et élevée dans certaines zones géographiques et chez les populations les plus vulnérables.

Les estimations du Spectrum montrent une configuration d'ampleur modérée, et en déclin, de cette épidémie, de 2005 à 2023, passant de 0,69 % à 0,29 % respectivement (Spectrum, ONUSIDA 2023).

Dans la population sénégalaise âgée de 15-49 ans, la prévalence du VIH s'élève 0,34 % chez les femmes contre et 0,25 % pour les hommes (Spectrum, ONUSIDA 2023).

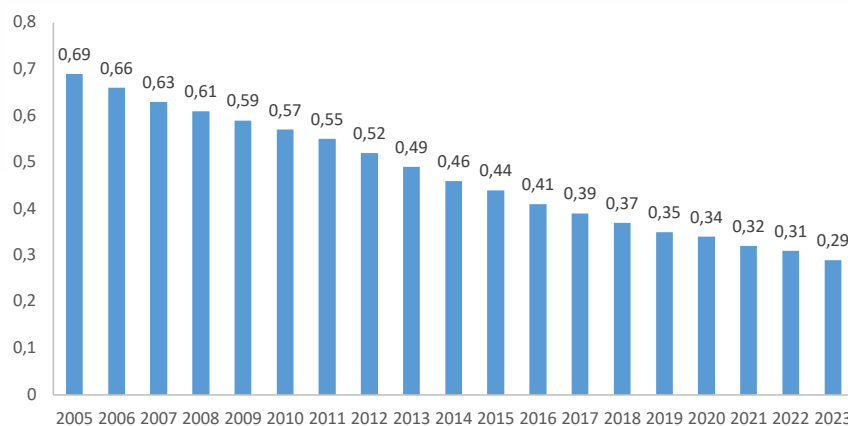


Figure 1. Évolution de la prévalence du VIH, Sénégal 2005-2023
Sources : Spectrum, ONUSIDA, 2023

1.2. PRÉVALENCE DU VIH SELON LA RÉGION GÉOGRAPHIQUE

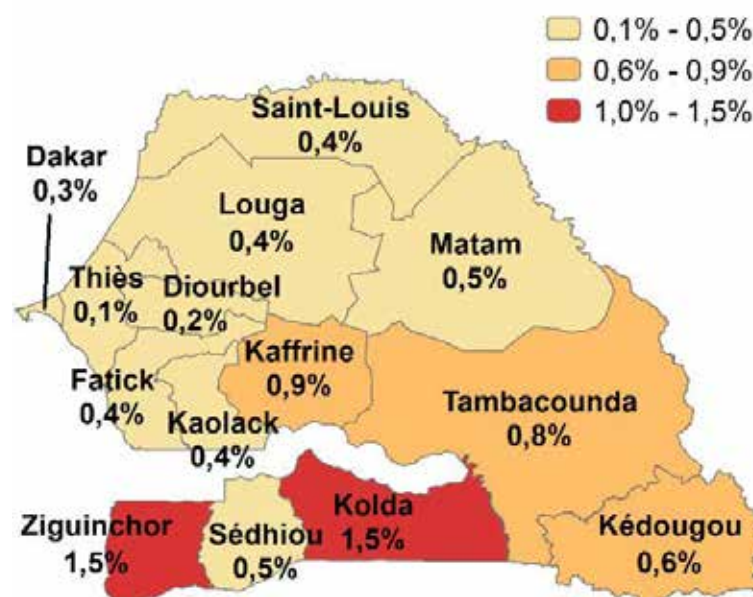


Figure 2. Répartition de la prévalence du VIH selon la région
Source: EDS Continue 2017

La répartition de la prévalence selon la région géographique montre des disparités. Certaines régions du sud, du sud-est et du centre présentent des prévalences au-dessus de la moyenne nationale. Il s'agit respectivement des régions de Kolda et Ziguinchor (1,5 %) suivi de Kaffrine (0,9 %), Tambacounda (0,8 %), Kédougou (0,6 %) (Figure 2).

Tableau 1. Résumé du profil pays selon Spectrum 2023

Adultes et enfants vivant avec le VIH	41 880 [37 263–46 874]
Adultes âgés de 15 ans et plus vivant avec le VIH	38 437 [34 421- 42 889]
Femmes âgées de 15 ans et plus vivant avec le VIH	22 691 [20 194- 25 407]
Hommes âgés de 15 ans et plus vivant avec le VIH	15 746 [14 192- 17 654]
Enfants âgés de 0 à 14 ans vivant avec le VIH	3 443 [2 915- 4 002]
Prévalence du VIH chez les adultes âgés de 15 à 49 ans	0,29 [0,26 - 0,33]
Prévalence du VIH chez les femmes âgées de 15 à 49 ans	0,34 [0,29 – 0,37]
Prévalence du VIH chez les hommes âgés de 15 à 49 ans	0,25 [0,22 – 0,28]

Sources: Spectrum, ONUSIDA, 2023

Selon les estimations Spectrum, au Sénégal, en 2023, le **nombre de PVVIH (adultes et enfants) est estimé à 41 880** personnes dont près de **22 691 femmes de 15 ans et plus** et 3 443 enfants de moins de 15 ans comme le montre le tableau 1.

Les modes de transmission dominant du VIH restent essentiellement la voie sexuelle et la transmission mère enfant.

1.3. PRÉVALENCE CHEZ LES POPULATIONS CLÉS LES PLUS EXPOSÉES

1.3.1. Professionnelle du sexe

La prévalence du VIH chez les femmes professionnelles du sexe connaît une baisse régulière depuis 2010, avec des prévalences respectives de 18,5 % (2010), 6,6 % (2015) et 5,8 % en 2019 (ENSC, 2010, 2015, 2019).

1.3.2. Hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes

La prévalence du VIH chez les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes (HSH) a augmenté entre 2014 et 2017 passant de 17,8 % à 27,6 % (ELIHoS, 2014, ECHSH, 2017).

Les résultats de cette dernière enquête (ECHSH, 2017) montrent une variation de la prévalence selon les sites. Les prévalences les plus élevées sont observées au niveau des sites de Dakar (49,6 %) ; Diourbel (34,8 %) ; Mbour (32,7 %) ; Saint-Louis (30,3 %), Louga (29,3 %) (Figure 2).

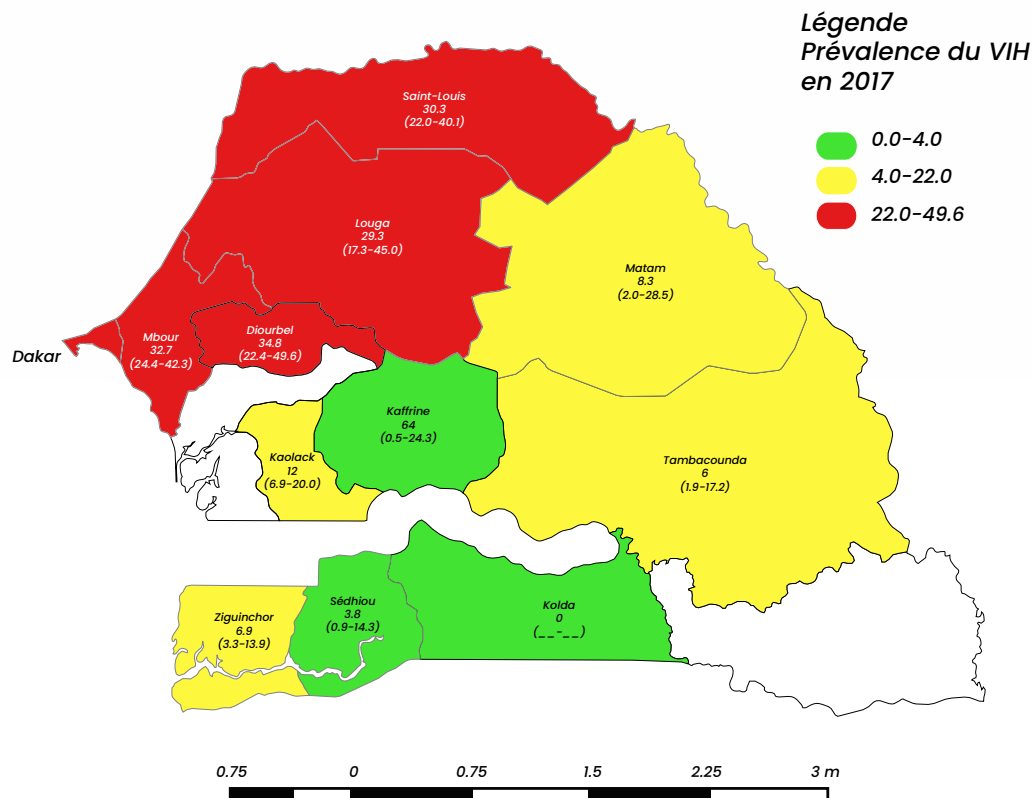


Figure 3. Répartition de la prévalence du VIH chez les HSH selon la région
Sources : (ECHSH, 2017)

1.3.3. Consommateurs de drogues injectables

L'estimation du nombre des consommateurs de drogues injectables (CDI), obtenue à partir du pourcentage d'utilisation de drogues chez les hommes et les femmes âgées de 18 ans et plus fait état de 6 714 CDI en 2021.

Les enquêtes de prévalence du VIH chez les CDI datent 2011 (UDSEN) avec une prévalence de 5,2 %. Cette prévalence était de 9,2 % chez les injecteurs ; elle était plus élevée chez les femmes CDI (13,0 %) que chez les hommes (3,0 %).

Par ailleurs, l'enquête PARECO plus récente réalisée en 2019 à Mbour et Kaolack a montré une prévalence de 3,7 %.

1.3.4. Autres populations vulnérables au VIH

• Prisonniers

La prévalence de l'infection par le VIH chez les prisonniers est de 2,1 % (ENSC, 2019). Elle est plus élevée chez les femmes prisonnières avec 5,4 % contre 1,5 % chez les hommes prisonniers.

• Personnes Handicapées

La prévalence du VIH est de 1,9 % chez les personnes handicapées. Les femmes ont une prévalence beaucoup plus élevée que les hommes soit 2,5 % contre 1,3 % (ENSC, 2015).

La répartition selon certains types de handicap montre que les personnes présentant une incapacité intellectuelle présentent une prévalence de 7,7 %, suivies des personnes ayant des incapacités multiples ou une incapacité physique soit respectivement 3,5 % et 1,7 % (ENSC, 2015). Selon cette enquête, ce taux s'explique par le fait que les femmes ayant une incapacité intellectuelle sont souvent victimes de viols.

1.4. PRÉVALENCE CHEZ LES POPULATIONS EN CONTEXTE DE VULNÉRABILITÉ

Le groupe des populations vulnérables est constitué par les détenus, les éléments des forces armées et les policiers, les populations mobiles (pêcheurs, camionneurs, etc.), les orpailleurs et les populations handicapées.

Tableau 2 . Prévalence des populations en contexte de vulnérabilité

Groupes vulnérables	ENSC 2015	ENSC 2019	EBSC 2022-2023
Forces armées (gendarmes et militaires)	0,3 %	-	-
Policiers	0,5 %	< 0,3 %	-
Camionneurs	0,6 %	0,3 %	
Pêcheurs	0,6 %	0,3 %	
Orpailleurs	1,5 %	0,9 %	
Personnes handicapées	1,9 %	-	1,4 %
Prisonniers	2,0 %	2,1 %	

Sources : (ENSC, 2015, 2019 & 2022-2023)

1.5. NOUVELLES INFECTIONS À VIH

Les nouvelles infections à VIH sont en baisse régulière au Sénégal. Elles sont passées de 2518 en 2010 à 1 580 en 2023 soit une baisse de 37,5 %. (Spectrum ONUSIDA, 2023). Chez les enfants, les nouvelles infections sont passées de 22,2 % en 2021 à 20,7 % en 2022 et 20,1 % en 2023.

Chez les adolescents, les nouvelles infections ont légèrement augmenté passant de 14,3% à 14,4 % et 14,6 % en 2021, 2022 et 2023 respectivement.

La répartition selon l'âge (figure 4) montre que :

- 62,2 % des nouvelles infections surviennent chez les 25 -49 ans;
- 20,1 % chez les 0-4 ans ;
- 14,6 % chez les 15-24 ans;
- 3,2 % chez les 50 ans et +.

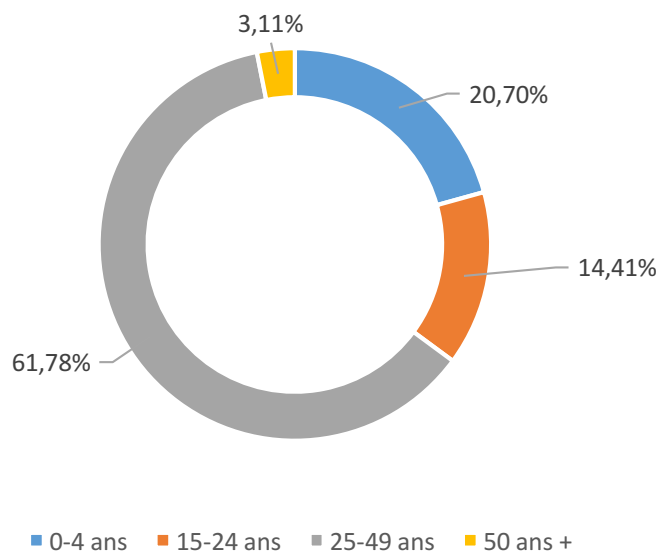


Figure 4. Répartition du nombre des nouvelles infections au VIH selon le groupe d'âge, 2023

Sources : Estimation Spectrum ONUSIDA, 2023

1.6. DÉCÈS LIÉS AU SIDA

Les estimations du Spectrum font état d'environ 932 décès liés au sida en 2023. Selon ces données du Spectrum, une baisse des décès dus au sida est notée entre 2021, 2022 et 2023 passant de 1 024 à 992, finalement à 932, soit une diminution de 8,9 % (Spectrum ONUSIDA, 2023).

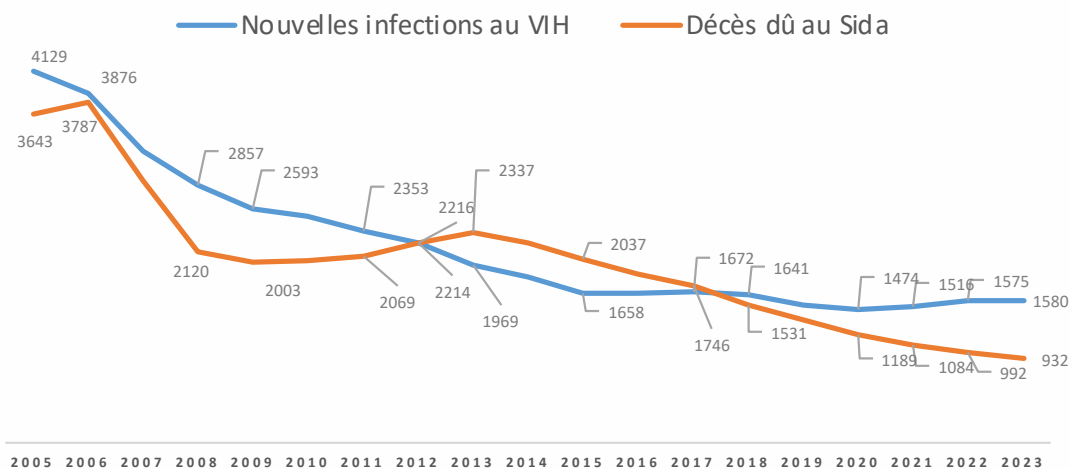


Figure 5. Evolution des nouvelles infections et décès, Sénégal 2005-2023

Sources : Spectrum, ONUSIDA, 2023

1.7. INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES (IST)

Durant l'année 2023, un total 79 215 syndromes d'IST ont été notifiés dont 75 957 (95,9 %) chez les femmes, selon les données de routine recueillies auprès des sites de prise en charge des IST.

L'écoulement génital reste le syndrome le plus répertorié (40 594) soit 51,2 % de l'ensemble des notifications, suivi des douleurs abdominales basses (43.6 %) et des ulcérations génitales (5,1 %).

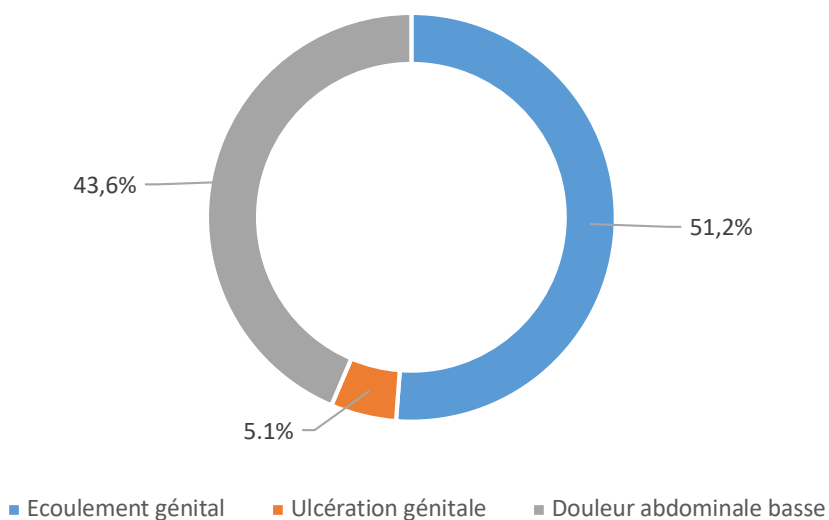


Figure 6. Répartition des syndromes d'IST

Source : Rapport DLSI 2023

1.8. CO-INFECTION VIH ET TUBERCULOSE

En 2023, parmi les 16 656 cas de tuberculose diagnostiqués toutes formes confondues, 15 490 ont été testés au VIH et connaissent leur statut, soit 93,0 %, et 614 étaient positifs au VIH, soit un taux de 3,9 %. Ce taux de co-infection était de 3,6 % en 2022.

Parmi les 614 patients coinfectés TB/VIH, 613 ont été mis sous traitement ARV soit 99,8 % et 557 mis sous traitement préventif au cotrimoxazole, soit 90,7 %.

1.9. CO-INFECTION AVEC LES VIRUS DE L'HÉPATITE B ET C

Les données de routine collectées au cours de l'année 2023 montrent que la séroprévalence de l'hépatite B chez les PVVIH nouvellement mises sous traitement antirétroviral est de 9,92 %, ce qui traduit une légère baisse par rapport à 2022 (10,16 %). Très peu de données sont disponibles pour l'hépatite C dans la population générale.





2. Organisation de la riposte au sida



2.1 LE CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA (CNLS)

Le CNLS, organe politique d'orientation stratégique et de décision, constitue l'instance suprême de la lutte contre le Sida au Sénégal.

2.1.1 Textes de création, d'organisation et de fonctionnement du CNLS

Le Conseil National de Lutte contre le Sida (CNLS) a été créé par Décret n° 2001-1603, puis réorganisé en 2005 par le Décret n° 2005-550 et ensuite par le Décret 2020-1801 du 24 septembre 2020 portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du CNLS.

La réforme institutionnelle par le Décret n°2019-910 du 15 mai 2019 l'avait placé sous la tutelle du Secrétariat général du gouvernement. En 2020, à travers le décret 2020-2100 du 01 novembre 2020, il est mis sous la tutelle de la Présidence de la République puis celle de la Primature, conformément au décret 2022-1777 du 17 septembre 2022.

Aujourd'hui, dans un contexte marqué par les réformes institutionnelles pour une meilleure efficacité de l'action du gouvernement dans un contexte de diminution des financements internationaux, des choix stratégiques doivent être opérés en privilégiant la pérennisation des acquis et impulser une approche durable et multisectorielle de gouvernance dans la gestion du sida mais aussi des pandémies de manière générale.

Mission

Il a essentiellement pour mission d'assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre du Programme de lutte contre le Sida.

2.1.2 Membres du CNLS

- Les ministres en charge des secteurs prioritaires de la riposte au sida (Santé, Education Jeunesse, Femme, Forces Armées, Travail, Transports, Tourisme, Justice et Forces de police)
- Le Représentant de l'Assemblée nationale
- Le Représentant du Conseil Économique, Social et Environnemental
- Les Gouverneurs de régions, Présidents des CRLS
- Le Représentant des Collectivités Locales
- Le Conseiller santé de la Présidence de la République
- Le Président de l'Instance National de Coordination du Fonds Mondial (CCM)
- Les Représentants des Collectifs des ONG et Associations (Jeunes, Femmes)
- L'Alliance des Communautés pour la Santé (ANCS)
- Les Représentants du réseau des Personnes vivant avec le VIH (PVVIH)
- Le Représentant du Patronat
- Les Représentants des Confessions religieuses
- Le Représentant des Centrales Syndicales

Membres associés

- Le Président du Groupe thématique VIH/sida du Système des Nations Unies
- Le Directeur Pays de l'ONUSIDA
- Les Représentants des Agences de Coopération Multi et Bilatérale

Les personnalités dont l'expertise et les compétences en matière de lutte contre le sida sont reconnues peuvent être invitées aux sessions du CNLS.

2.1.3 Comité de pilotage et forum des partenaires du CNLS

Pour appuyer le Conseil National de Lutte contre le SIDA dans sa mission de coordination, il a été mis en place un Comité de pilotage qui est l'organe intermédiaire du gouvernement et des partenaires techniques et financiers pour assurer le suivi des décisions et recommandations du CNLS.

Il est chargé de :

- faire le suivi du plaidoyer pour la mobilisation des ressources du Plan Stratégique National de lutte contre le sida,
- assurer le suivi du Tableau de bord des financements de la riposte contre le sida,
- assurer le suivi de la mise en œuvre effective des recommandations du gouvernement dans la lutte contre le sida.
- Valider les rapports technique et financier du Secrétariat exécutif du CNLS

2.2. LE SECRÉTARIAT EXÉCUTIF DU CNLS (SE/CNLS)

Le CNLS s'appuie sur un organe exécutif, le Secrétariat Exécutif (SE/CNLS) pour accomplir sa mission.

Missions :

- assurer le secrétariat du CNLS et du Comité de Pilotage ;
- préparer les réunions du CNLS, du Comité de Pilotage et du Forum des Partenaires ;
- mettre en œuvre les recommandations des sessions du CNLS et de ses instances ;
- assurer l'élaboration du plan stratégique national ;
- assurer l'élaboration du plan opérationnel consolidé national multisectoriel de riposte au sida ;
- assurer la supervision de l'élaboration des plans opérationnels sectoriels et régionaux ;
- apporter l'appui technique et fiduciaire nécessaire aux différents acteurs ;
- assurer la coordination de la mise en œuvre du plan stratégique national ;
- assurer la coordination de la planification et de la mise en œuvre de la stratégie nationale de communication ;
- assurer la coordination de l'information stratégique sur le VIH/sida ;
- assurer la coordination de l'appui des partenaires techniques et financiers ;
- promouvoir le plaidoyer technique et financier pour la riposte au VIH/sida ;
- développer des stratégies de pérennisation financière et programmatique de la riposte au VIH/sida.

Le Secrétariat exécutif du CNLS est organisé en une Direction nationale, des unités techniques, des unités d'appui et une unité de gestion administrative et financière.

2.3. ORGANISATION INSTITUTIONNELLE DE LA RIPOSTE AU SIDA

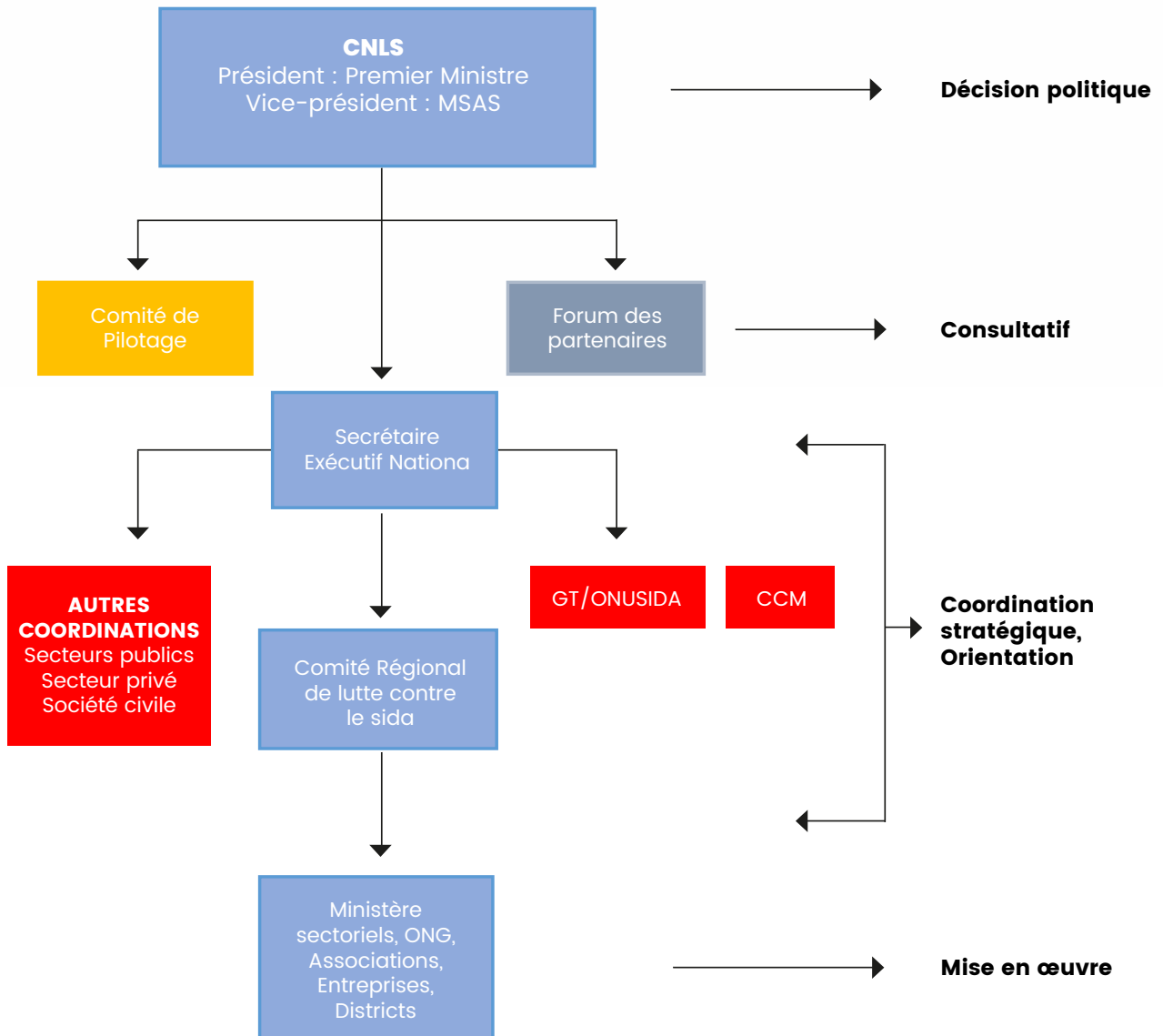


Figure 7. Schéma institutionnel de la Riposte au sida



3.

Financement de la Riposte au sida



3.1 LE PAYSAGE DE FINANCEMENT DE LA RIPOSTE AU SIDA

Les besoins de financement de la riposte au sida sont estimés, pour la période de 2023-2026, dans le Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) pour le VIH et le Plan stratégique national intégré multisectoriel de lutte contre le VIH, la TB, les Hépatites et les IST (PSNI) 2023-2030. Le budget total de la lutte contre le sida dans le PSNI est évalué à 31 940 440 548 F CFA, pour la période 2022-2026. Il est résumé dans le tableau 3, ainsi que les contributions et engagements de l'État et des bailleurs.

Tableau 3. Paysage des financements de la lutte contre le sida de 2022 à 2026

	Actuel et antérieur		Estimé		
Exercice financier	2022	2023	2024	2025	2026
BESOINS DE FINANCEMENTS DU PLAN STRATEGIQUE NATIONAL INTEGRE PSNI Composante VIH/SIDA					
BUDGET Plan stratégique intégré	26 296 854 316	32 746 916 016	26 816 258 917	25 829 246 318	31 940 440 548
CONTRIBUTIONS NATIONALES					
Gouvernement du Sénégal	7 704 695 165	6 681 797 953	7 299 999 990	8 194 222 611	10 402 714 496
CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES					
Fonds mondial	5 348 874 147	5 266 988 291	6 251 637 151	7 496 695 476	6 317 377 571
Gouvernement des États-Unis (USG)	5 347 640 170	9 644 107 827	4 548 064 300	4 595 293 204	4 651 967 889
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)	15 370 834	15 370 600	15 370 600	15 370 600	15 370 600
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM)	22 876 909	8 154 126	-	-	-
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)	7 998 122	4 999 997	4 999 997	4 999 997	4 999 997
Organisation mondiale de la Santé (OMS)	18 367 076	16 492 727	16 492 727	16 492 727	16 492 727
Expertise France	211 703 510	254 040 339	304 848 407	365 818 088	438 981 706
UNESCO	25 000 381	20 000 000	45 000 000	45 000 000	45 000 000
SOLTHIS et AUTRES	81 194 081	47 216 441	46 269 239	43 554 233	0
ANRS	715 525 672	482 333 762	296 184 920	93 180 004	63 825 928
Réseau EVA	109 680 647	142 350 153	-	-	-
TOTAL RESSOURCES PARTENAIRES	11 904 231 548	15 902 054 264	11 528 867 341	12 676 404 328	11 554 016 417
Total des ressources prévisionnelles	19 608 926 713	22 583 852 217	18 828 867 331	20 870 626 939	21 956 730 913
Déficit de financement	6 687 927 603	10 163 063 799	7 987 391 586	4 958 619 378	9 983 709 635

Sources: UGAF, 2023

En 2023, le gouvernement des États Unis, le gouvernement du Sénégal et le Fonds mondial constituent les premiers bailleurs de la riposte au VIH/sida au Sénégal, comme présenté dans la figure 8 ci-après.

Les données disponibles sur les financements montrent qu'en 2023, près de 70 % des ressources consacrées à la lutte contre le sida au Sénégal proviennent de donateurs étrangers, comparativement à 2022 (72,0 %).

Cependant, la contribution de l'Etat dans la riposte au VIH a subi **une augmentation passant 4 842 892 391 à 6 681 797 953 entre 2022 et 2023** (Rapport CNLS 2022 et 2023).

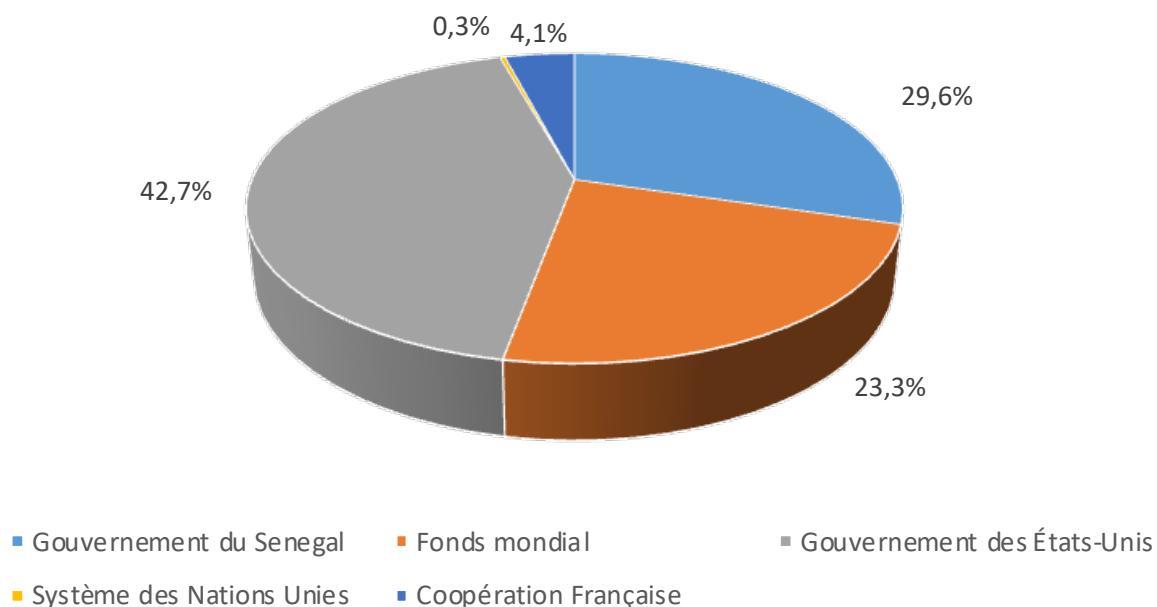


Figure 8. Répartition des financements de la riposte au sida en 2023

Sources: UGAF SE/CNLS, 2023

3.2 LE BUDGET DU CNLS EN 2023

En 2023, le gouvernement du Sénégal a mis à la disposition du CNLS un budget prévisionnel logé dans le budget de la Primature d'un milliard (**1 000 000 000**) de francs CFA.

Le Fonds mondial, dans le cadre de son nouveau modèle de financement (NFM3), a octroyé **3 782 387 912 FCFA** pour l'exercice 2023.

D'autres partenaires (Expertise France, ONUSIDA) appuient l'effort du gouvernement dans la lutte contre le VIH, pour un montant de **127 161 686 FCFA**.

Ce qui fait un budget prévisionnel total de **4 909 549 598 FCFA** pour le programme en 2023 (**voir tableau 4**).

Tableau 4- Budget CNLS 2023 (en CFA)

PARTENAIRES	BUDGET 2023
Gouvernement	1 000 000 000
Fonds mondial NFM3	3 782 387 912
Fonds mondial C19RM	67 112 750
Autres partenaires : Expertise France, ONUFEMMES, ONUSIDA	127 161 686
TOTAL GENERAL	4 976 662 348



Rappel des Objectifs du Programme



Les objectifs du programme en 2023 :

- au moins 90 % des adolescent(e) s et des jeunes filles et garçons disposent de compétences adaptées pour se protéger du VIH et des IST ;
- au moins 80% des populations en contexte de vulnérabilité adoptent des comportements à moindre risque d'ici 2023 ;
- au moins 92 % des PVVIH adultes, adolescents et enfants connaissent leur statut sérologique VIH ;
- au moins 95 % des personnes infectées VIH dépistées reçoivent un traitement ARV durable ;
- la transmission du VIH de la mère à l'enfant est réduite à moins de 2 % ;
- au moins 90 % des populations clés (PS, HSH, CDI, Transgenres) utilisent le paquet de services de prévention combinée d'ici 2023 ,
- contribuer à la levée des obstacles qui entravent les droits humains et le genre ;
- rendre efficace et efficiente la gouvernance de la riposte nationale pour l'élimination du VIH.





5.

Résultats



5.1 PRÉVENTION DANS LA POPULATION GÉNÉRALE ET CHEZ LES POPULATIONS CIBLES

La communication pour un changement de comportement (IEC/CCC), la promotion des comportements sexuels à moindre risque, dont l'utilisation des préservatifs et le dépistage du VIH, sont les principaux axes d'interventions destinés à la population générale.

• Distribution de préservatifs

La promotion de l'utilisation des préservatifs est une stratégie importante pour la planification familiale et pour réduire les Infections Sexuellement Transmissibles (IST), ainsi que les nouvelles infections à VIH dans un contexte où l'essentiel de la transmission se fait par voie sexuelle. Elle représente un pilier important du paquet de prévention du VIH et des IST.

En 2023, le nombre de préservatifs distribués s'élève à 12 875 487. Les préservatifs sont distribués à travers la Division de Lutte contre le Sida et les IST (DLSI) du ministère de la Santé, avec 10 251 466, soit 79,6 % ; ADEMAS, à travers le marketing social, avec 2 624 021, soit 20,4 % (Tableau 4).

Tableau 5. Répartition en nombre des préservatifs distribués selon le type, 2022

	Préservatifs masculins	Préservatifs féminins	Total
DLSI	10 118 521	132 945	10 251 466
ADEMAS	2 624 021	0	2 624 021
SENEGAL	12 742 542	132 945	12 875 487

• Service de dépistage du VIH

En 2023, 697 061 personnes ont bénéficié du dépistage du VIH, parmi celles-ci, 519 862 soit des femmes enceintes soit 74,6% (Tableau 5).



Stratégie avancée de Conseil Dépistage Volontaire dans les plages de Dakar et Mbour dans le cadre du programme vacances sans sida avec le CNLS

Tableau 6. Répartition des personnes dépistées et des cas positifs selon la région, 2023

REGIONS	Nombre de personnes testées			Nombre de personnes séropositives			Taux de séropositivité (%)		
	Total	PTME	Autres	Total	PTME	Autres	Total	PTME	Autres
DAKAR	160082	103699	56383	1746	164	1582	1,1	0,2	2,8
DIOURBEL	59202	45399	13803	268	28	240	0,5	0,1	1,7
FATICK	33281	26180	7101	148	13	135	0,4	0,05	1,9
KAFFRINE	39631	29268	10363	271	36	235	0,7	0,1	2,3
KAOLACK	56347	42627	13720	251	30	221	0,4	0,1	1,6
KEDOUGOU	13504	10645	2859	187	30	157	1,4	0,3	5,5
KOLDA	38875	31017	7858	904	108	796	2,3	0,3	10,1
LOUGA	45791	35108	10683	231	16	215	0,5	0,05	2,0
MATAM	25605	24850	755	152	16	136	0,6	0,1	18,0
SAINT-LOUIS	41731	35825	5906	190	21	169	0,5	0,1	2,9
SEDHIOU	19295	16511	2784	306	64	242	1,6	0,4	8,7
TAMBA	43638	34877	8761	504	79	425	1,2	0,2	4,9
THIES	93328	66910	26418	545	57	488	0,6	0,1	1,8
ZIGUINCHOR	26751	16946	9805	778	73	705	2,9	0,4	7,2
TOTAL	697061	519862	177199	6481	735	5746	0,93	0,14	3,24

Traitements de substitution aux opiacés et la prise en charge des Consommateurs de Drogues

Le Centre de Prise en Charge des Addictions de Dakar (CEPIAD) mis en place dans le cadre de la riposte au sida a été inauguré le 1er décembre 2014 par le Ministre de la Santé, en présence de partenaires sous le leadership du CNLS.

Il est le premier centre méthadone en Afrique de l’Ouest qui offre une prise en charge ambulatoire aux personnes dépendantes de substances psychoactives dans le respect de leurs droits humains.

Ce centre permet le traitement adapté des usagers de drogues et offres des interventions de réduction des risques chez ces derniers. En plus de cette prise en charge, un soutien psychologique personnalisé ou en groupe est fourni aux patients. Le centre offre en plus de la délivrance de méthadone, diverses activités entre autres, la prise en charge des addictions, le dépistage des infections (VIH, VHC, VHB, TB, sensibilisation aux risques liés à la consommation de drogue.

Résultats de la prise en charge des consommateurs de drogues en 2023 :

- 2 929 consommateurs de drogues (CDI) sensibilisés sur les risques liés à la consommation de drogue (2 235 hommes et 694 femmes) dont 197 sont des injecteurs de drogues ;
- 21 368 préservatifs distribués 10 272 seringues distribuées ;
- 7 782 CDI référés dans les structures de santé pour une prise en charge spécifique ;
- 3 644 CDI testés pour le VIH dont 2428 (72,4 %) à travers les activités de l'ANCS.
- 168 CDI mis sous traitement de substitution par la méthadone : CEPIAD III ; Mbour 16 ; Thiaroye 30, Kaolack 11 (Tableau 6).

Tableau 7. Résultats des activités de préventions et de prise en charge des CDI, 2023

Structure	Nombre sorties	Contacts UDI hommes	Contacts UDI femmes	Nouveaux contacts	Contacts injecteurs	Seringues Distribuées	Préservatifs	Références	Dépistage VIH	CDI actuellement sous Méthadone
CEPIAD	109	666	218	884	238	6 638	6 713	6833	505	111
MBOUR	143	493	164	657	413	43	4 698	558	111	16
THIAROYE	56	480	120	600	272	765	4 441	368	149	30
KAOLACK	48	253	145	398	217	75	4 880	16	133	11
DIOURBEL	87	343	47	390	208	58	636	7	107	0
ANCS	0	0	0	0	0	0		0	2 639	0
Total	443	2 235	694	2929	1348	7 579	21 368	7 782	3 644	168

5.2 PRÉVENTION DE LA TRANSMISSION MÈRE ENFANT DU VIH

Les résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'accélération de l'élimination de la Transmission Mère Enfant du VIH (eTME) qui a débuté en 2018, montrent une progression de la proportion de femmes enceintes dépistées qui passe de 76,0 % en 2018, 81,0 % en 2019, 83,0 % en 2020, 84,7 % en 2021 et 85,3 % en 2022, 80,7 % en 2023 (Tableau 7).

La couverture des femmes enceintes séropositives qui ont reçu des ARV est passée de 64,0 % à 71,0 % entre 2018 et 2020 puis à 67,5 % et 72,3 % entre 2021 et 2023.

Le diagnostic précoce et la mise sous prophylaxie ARV des enfants est passé de 23,3 % à 49,4 % entre 2018 et 2023. Cependant, des efforts restent à faire pour atteindre les cibles fixées.

Tableau 8. Evolution des indicateurs de la PTME 2018-2023

Indicateurs	2018		2019		2020		2021		2022		2023	
	n	%	n	n	n	%	N	%	N	%	N	%
Nombre de femmes enceintes ayant bénéficié d'un dépistage au VIH et qui ont reçu leurs résultats	441 190	76,0	483 129	81,0	503 569	83,4	531 088	84,7	537 867	85,3	519 862	80,7
Nombre de femmes enceintes séropositives au VIH ayant reçu des ARV pour réduire la transmission de la mère à l'enfant	1 401	64,0	1 445	72,0	1 394	74	1 350	67,5	1 380	70,0	1 404	72,3
Nombre d'enfants nés de femmes séropositives recevant un test virologique dans les 2 mois qui suivent leur naissance	511	23,3	791	38,0	658	35	700	35	657	33,3	959	49,4
Nombre d'enfants nés de femmes séropositives bénéficiant d'une prophylaxie par les ARV pour la réduction de la TME	987	45,0	1 014	50,0	1 141	60	1 090	54,5	744	37,8	1 111	57,2

Sources : Données de routine, 2023

COUVERTURE PTME

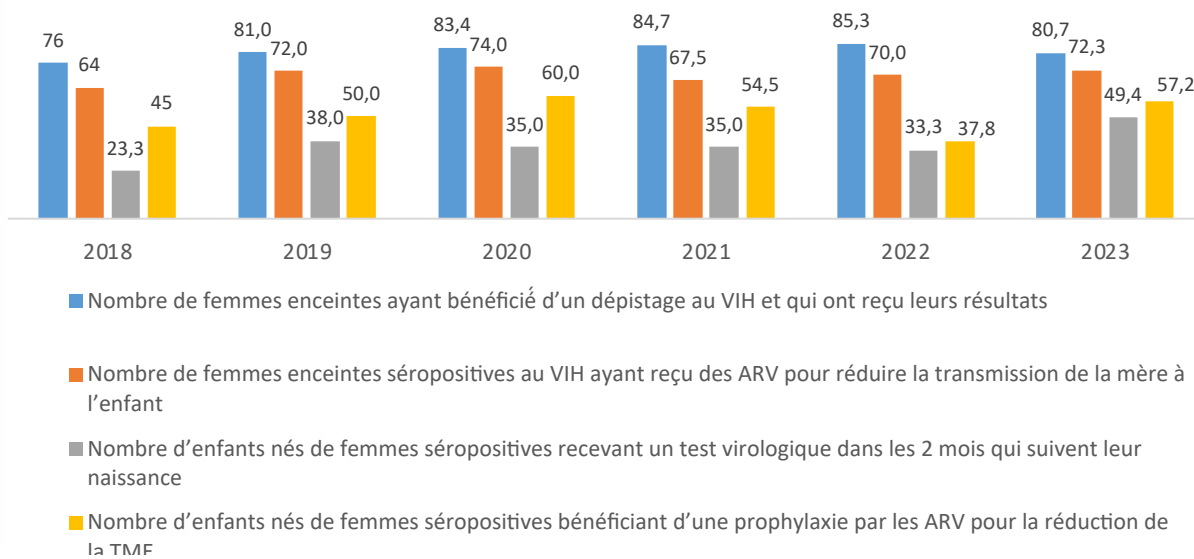


Figure 9. Evolution (%) des indicateurs PTME de 2018 à 2023

Sources : Données de routine, 2023

5.3 PRISE EN CHARGE DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH

Les données de l'enquête nationale du taux de survie de l'année 2023, révèlent que 35 158 PVVIH étaient régulièrement suivies (avec ou sans traitement ARV), parmi elles, 35 157 PVVIH étaient régulièrement suivies et mises sous traitement antirétroviral (TARV).

Le nombre d'enfants régulièrement suivis et mis sous traitement antirétroviral (TARV). Était de 1481 (4,21 %). Les femmes de plus de 15 ans étaient 23 354 soit 66,43 %. Globalement, les femmes représentaient 68,40 % de la file active sous TARV (figure 10).

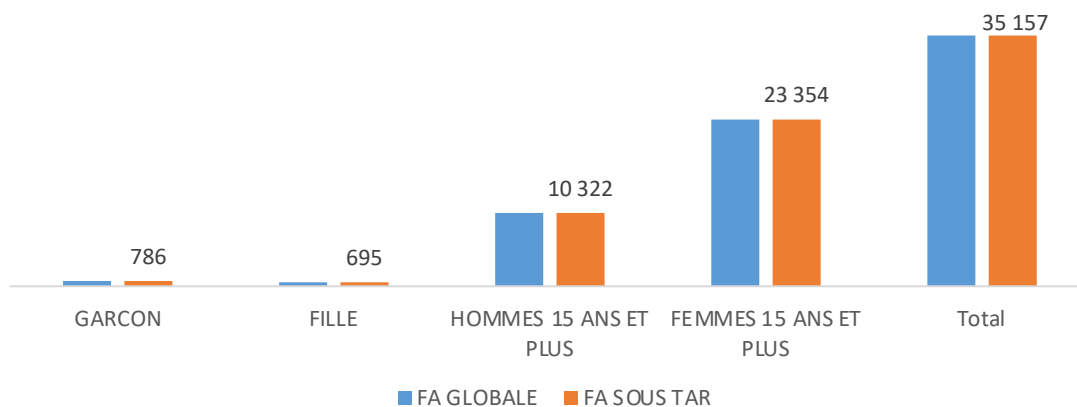


Figure 10. Répartition des files actives selon le sexe et l'âge, Sénégal 2023

Sources : Evaluation du taux de survie, USER 2023

La répartition de la file active sous TAR par région montrait que la région de Dakar représentait 28,99 % des PVVIH sous TAR. Les régions de Dakar, Ziguinchor, Kolda, Thiès, Kaolack et Diourbel regroupaient plus de 70,00 % des PVVIH, avec 28,99 %, 11,49%, 10,62 %, 9,20 %, 5,98 %, 5,38 % respectivement (Figure 11).

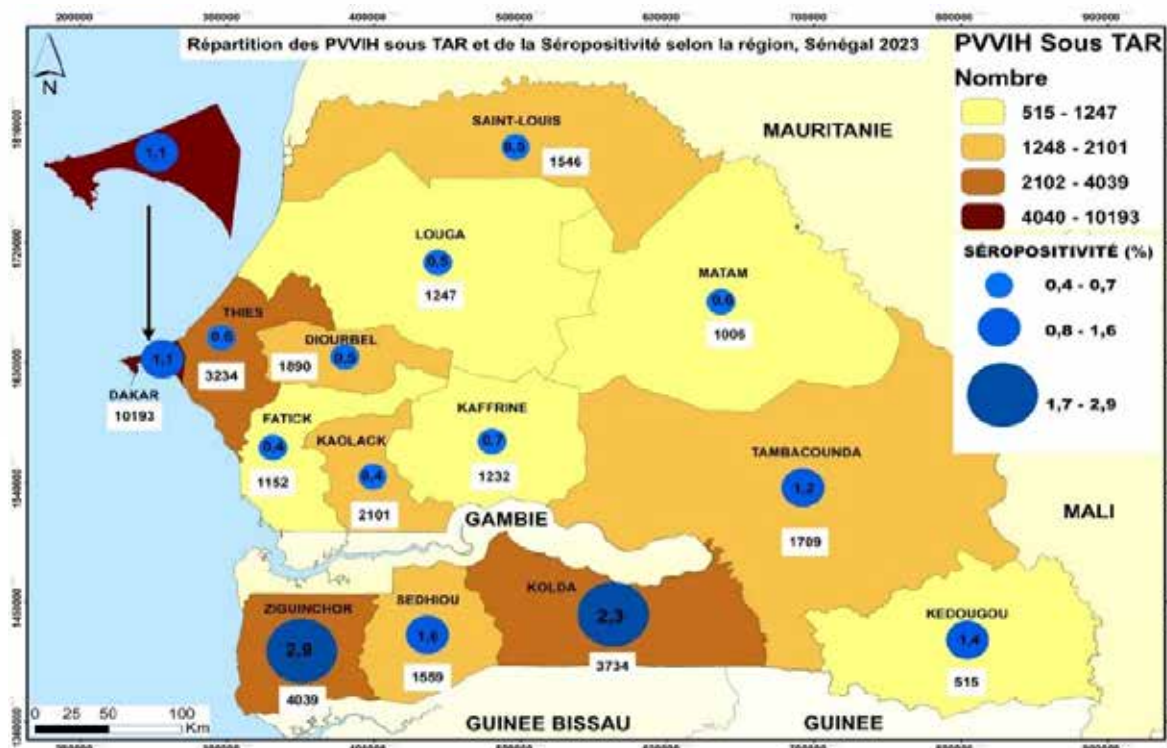


Figure 11. Répartition des PVVIH sous TAR et de la séropositivité selon les régions, Sénégal 2023
Sources : Evaluation du taux de survie, USER 2023

Le nombre de patients régulièrement suivis sous traitements ARV a presque triplé entre 2013 et 2023, passant de 13 716 à 35 157. On constate que la file active globale et celle des patients sous ARV se superposent depuis 2017. Ce qui témoigne d’une bonne mise en œuvre de la stratégie Tester et Traiter qui consiste à mettre sous traitement ARV tous les patients dépistés positifs (Figure 12).

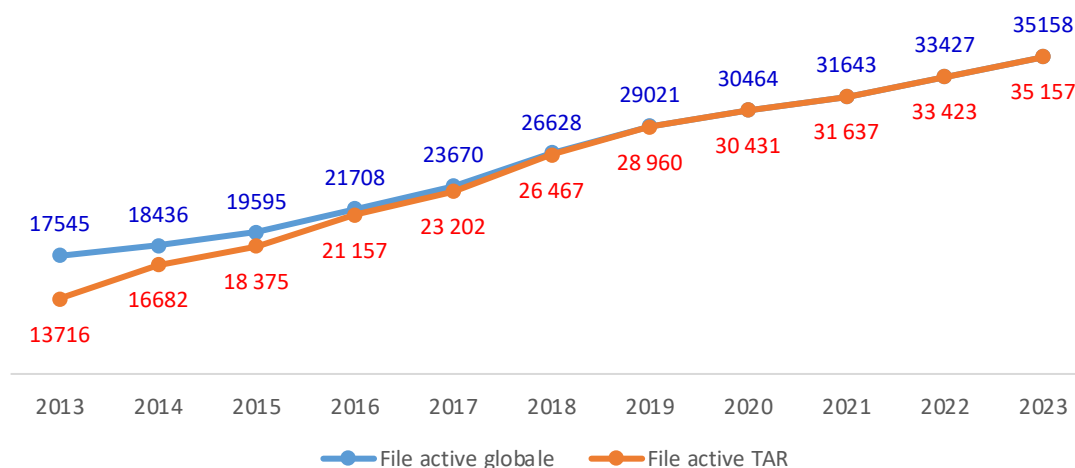


Figure 12. Évolution des files actives des PVVIH au Sénégal de 2013 à 2023
Sources : Evaluation du taux de survie, USER 2023

La couverture en ARV a presque triplée en 10 ans. Elle est passée de 31,2 % à 83,3 % entre 2013 et 2023 . (Figure 13)

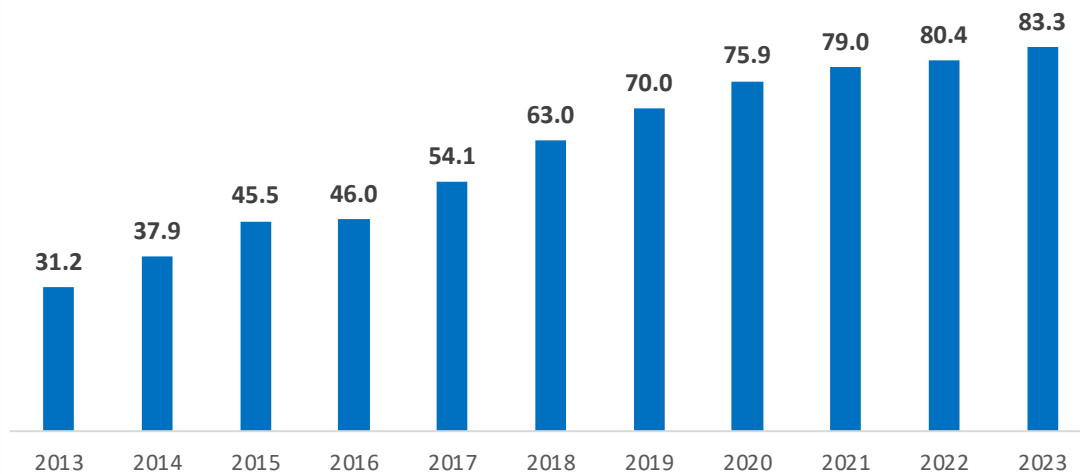


Figure 13. Couverture du traitement ARV au Sénégal de 2013 à 2023

Sources : Évaluation du taux de survie, USER 2023

Le Sénégal a réalisé des progrès vers l'atteinte des objectifs des 95-95-95 fixés par l'ONUSIDA à l'horizon 2025. En 2023, au Sénégal, 90% PVVIH connaissaient leur statut sérologique, 93% étaient sous TARV parmi celles qui connaissaient leur statut sérologique, et 91% avaient une charge virale supprimée (inférieure à 1000 copies/ml) parmi celles qui étaient sous TARV (figure 14).

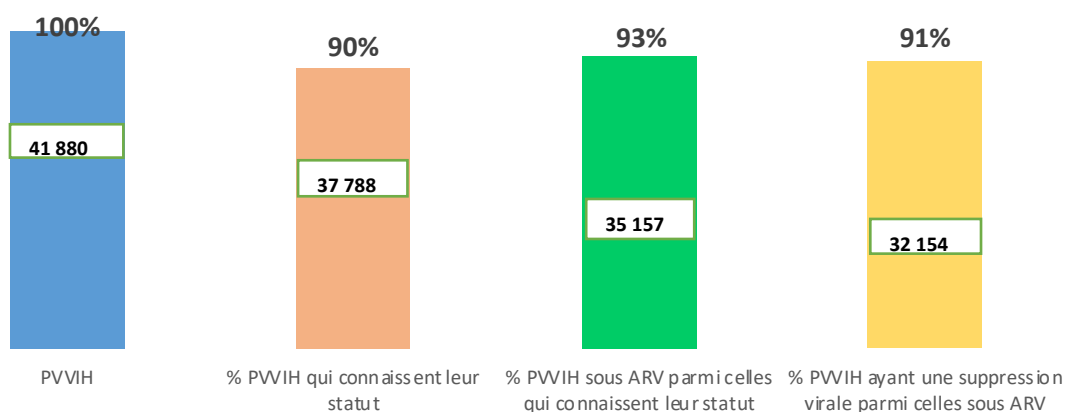


Figure 14. Situation des Cibles 95-95-95 d'ici 2025 au Sénégal (tout âge)

Sources : Rapport du taux de survie, USER 2023

La prise en charge des enfants reste encore très faible en 2023. Les résultats montrent que 3 443 enfants estimés infectés par le VIH, seuls 1 576 étaient diagnostiqués et connaissaient leur statut sérologique, soit 46,0 %. Parmi les enfants diagnostiqués, 1 481 ont eu accès au traitement ARV, soit 94 % et seulement 1 179 ont une suppression de la charge virale soit 80 % (figure 15).

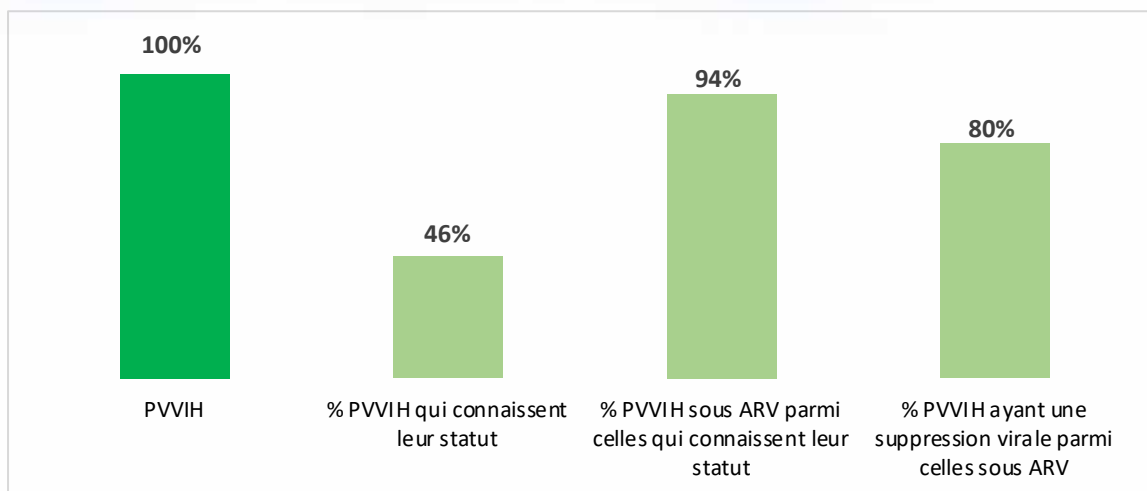


Figure 15. Cibles des 95-95-95 chez les enfants au Sénégal en 2023

Sources : Rapport du taux de survie, USER 2023

Le faible accès au dépistage chez les enfants serait lié à plusieurs facteurs dont la stigmatisation, le statut d’orphelin, le faible niveau socioéconomique des familles, ainsi que les facteurs programmatiques, comme l’insuffisance d’intégration du dépistage systématique du VIH au niveau des services de prise en charge des enfants (malnutrition, tuberculose, hospitalisation, vaccination, dépistage familial, etc.) et le faible recours au dépistage familial.

5.4 GESTION DES MÉDICAMENTS ARV, RÉACTIFS ET AUTRES PRODUITS MÉDICAUX

Dans le cadre de la riposte au VIH/Sida le financement des intrants pour le dépistage, le traitement et le suivi biologique sont assurés par le gouvernement du Sénégal, le Fonds mondial et d’autres partenaires techniques et financiers.

Le budget prévu en médicaments antirétroviraux, en tests de dépistage rapide, en réactifs et consommables de laboratoire, en équipements médicaux et de laboratoire était de 3 803 523 199 FCFA en 2023, réparti comme suit:

- Gouvernement: 2 101 680 000 FCFA
- Fonds Mondial: 1 701 843 199 FCFA

Le Budget du gouvernement du Sénégal pour l’achat des intrants VIH est exécuté par la SEN-Pharmacie Nationale d’Approvisionnement (SEN-PNA).

Les achats sur la subvention du Fonds mondial sont effectués via une plateforme d’achat groupés du Fonds mondial : la Plateforme Wambo, mais également avec les fournisseurs locaux sur DAO pour les équipements et autres consommables de laboratoire.

La SEN-PNA est chargée de la gestion et de la distribution des produits achetés via Wambo et les autres fournisseurs.

5.4.1 Gouvernement /Budget ARV et Réactifs

La SEN-PNA est chargée de l'exécution du budget alloué par le gouvernement du Sénégal pour l'achat des médicaments, réactifs et autres consommables du Programme de lutte contre le sida. Cette exécution se fait dans le cadre d'une convention pour l'approvisionnement en médicaments et en réactifs, signée entre le ministère de la Santé et la SEN-PNA.

En 2023, la SEN-PNA a exécuté, à la date du 31 décembre 2023, un montant de **1 336 912 188 F CFA**, soit 63,61% du montant total de la convention, qui est de **2 101 680 000 FCFA**.

Le tableau 8 fait état de l'exécution du budget État depuis 2014. Le cumul des dépassements budgétaires pour l'achat des médicaments et réactifs du programme sida, de 2014 à nos jours, est estimé à **2 525 523 417 FCFA** selon la SEN-PNA.

Tableau 9. Exécution Budget État 2014 à 2023

ANNEES	MONTANTS inscrits	MONTANTS EXECUTES	SOLDES	CUMUL SOLDES F CFA
Report 2014			1 258 689 420	1 258 689 420
2015	1 300 000 000	2 392 411 193	1 092 411 193	2 351 100 613
2016	1 450 000 000	2 295 650 277	845 650 277	3 196 750 890
2017	1 500 000 000	1 525 026 853	25 026 853	3 221 777 743
2018	1 300 000 000	1 511 287 608	211 287 608	3 443 784 127
2019	1 235 851 563	1 903 178 860	667 327 297	4 111 111 424
2020	1 600 000 000	1 405 888 057	5 888 057	4 773 548 259
2021	1 650 000 000	1 080 026 278	-552 976 320	4 220 571 939
2022	2 150 000 000	1 383 244 270	-766 755 730	3 453 816 209
2023	2 101 680 000	1 336 912 188	-764 767 812	2 689 048 397

Sources GAS, 2023

5.4.2 Fonds mondial /budget ARV et Réactifs

Au total, en 2023, le CNLS a exécuté un montant de **3 467 496 582 FCFA** en médicaments ARV, réactifs et consommables de laboratoire, équipements de froid et matériel de laboratoire, Le budget exécuté comprend les économies sur la gestion des approvisionnements et des stocks avec une exécution supérieure à 100%.

Les achats sont effectués selon deux voies principalement :

1. Wambo qui est la plateforme d’achat du Fonds mondial pour un montant de 2 680 042 813 FCFA d’achat d’ARV, les tests de dépistage rapide, les réactifs et consommables de laboratoire liés aux reprogrammations des reliquats de 2022.
2. Fournisseurs locaux pour l’achat des équipements et des réactifs et consommables de laboratoire à hauteur de 787 453 769 FCFA.

Les contrats de maintenance des équipements lourds de laboratoire pour un montant total de 60 750 000 FCFA.

Pour la réception des intrants VIH acquis via Wambo, le stockage et la distribution jusqu’aux points de prestation de service, un protocole d’accord est signé entre le Conseil National de Lutte contre le Sida (CNLS) et la Pharmacie nationale d’approvisionnement (SEN-PNA).

Des frais de gestion de l’exercice 2023 des achats ont été payés à la SEN-PNA représentant 7,5 % des achats effectués sur Wambo et les autres fournisseurs pour un montant de 187 258 683 F CFA .

En 2023, les économies réalisées ont permis, avec l’accord du Fonds Mondial, de procéder à des reprogrammations afin de renforcer les stocks d’intrants VIH, mais aussi la logistique roulante de la SEN-PNA, avec l’acquisition de deux camions frigorifiques pour elle la SEN-PNA.

Tableau 10. Achats Wambo – Fournisseurs locaux et Maintenance

ACHATS WAMBO, FOURNISSEURS LOCAUX ET MAINTENANCE			
DESCRIPTION ACTIVITE	PAIEMENTS DIRECT WAMBO (FCFA)	PAIEMENTS LOCAUX CNLS (FCFA)	
ARV	1 144 116 184		1 144 116 184
Réactifs et consommables de laboratoire	953 846 439	210 870 708	1 164 717 147
Coûts GAS	348 857 864		348 857 864
Frais de gestion SEN-PNA		187 258 683	187 258 683
Maintenance équipements lourds de laboratoire		60 750 000	60 750 000
Achats équipements laboratoire et la logistique roulante pour la chaine de froid	233 222 325	328 574 378	561 796 703
Total (FCFA)	2 680 042 813	787 453 769	3 467 496 582

Sources GAS, 2023

5.5 APPUI AU SYSTÈME DE SANTÉ

Achats équipements pour la chaîne de froid- NFM 3

Le SE/CNLS, dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention du Fonds mondial, a acquis des équipements de froid composés de 20 congélateurs professionnels et également 20 réfrigérateurs professionnels destinés aux laboratoires des structures sanitaires, plus 09 autres congélateurs professionnels pour les pharmacies régionales d'approvisionnement (PRA), le tout pour améliorer la qualité des réactifs et des prélèvements.



Acquisition d'équipements de froids par le SE/CNLS aux laboratoires des structures sanitaires et des Pharmacies Régionales d'Approvisionnement

Achat de motos pour l'acheminement des prélèvements- C 19 RM

Dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention du C19 RM du Fonds mondial pour contribuer à la riposte nationale contre la COVID 19 et améliorer la résilience du système de santé, 14 motos ont été acquises en 2023, en vue d'assurer d'une part le continuum de soins à domicile et dans les lieux de fréquentation des populations clés, et d'autre part appuyer la collecte, l'acheminement des prélèvements et assurer le rendu des résultats de laboratoire pour le SSD, l'ANCS, les services du MSAS à Dakar et Ziguinchor.



Acquisition de motos par le SE/CNLS (CRM 19) pour l'acheminement des prélèvements pour la charge virale

Achat de Thermomixeurs et Centrifugeuse - PEPFAR

Grâce au PEPFAR, un appui aux laboratoires en centrifugeuses et thermomixeurs pour le compte du programme dans leurs sites d'intervention à Dakar, Thiès et Ziguinchor.



Acquisition de Thermomixeurs et de centrifugeuses par le SE/CNLS grâce au partenariat avec le PEPFAR

5.6 CONVENTION AVEC LES SECTEURS MINISTÉRIELS EN 2023

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme pour l'exercice 2023, le CNLS a signé des accords de financement pour la période de janvier à décembre 2023 avec les partenaires de mise en œuvre. Il s'agit des secteurs impliqués dans la riposte au sida et des services de référence du VIH.

Ces structures bénéficient, en plus des financements, de renforcement des capacités dans la planification, l'exécution technique, la gestion financière et le suivi évaluation pour rendre compte de l'utilisation efficiente des ressources et l'atteinte des résultats fixés.

Tableau 11. Budget 2023 alloués aux ministères sectoriels

INSTITUTIONS	BUDGET FM	BUDGET CPE	TOTAL CONVEN- TIONS
	FCFA	FCFA	FCFA
SECTEUR DE LA SANTE	620 704 888	205 878 415	826 583 303
Division de lutte contre le Sida (DLSI)	147 168 624	13 200 000	160 368 624
CEPIAD et Sites décentralisés de PEC /CDI	53 201 500	-	53 201 500
Centre de Traitement Ambulatoire (CTA)	16 800 000	15 000 000	31 800 000
Centre de Recherche Clinique CRCF	-	34 906 415	34 906 415
Laboratoire Bactério- Virologique (LBV)	-	14 152 000	14 152 000
Programme National de lutte contre la Tuberculose (PNT)	32 502 545	-	32 502 545
Pharmacie Nationale d'Approvisionnement (SEN PNA)	234 585 849	-	234 585 849
14 Régions Médicales (RM)	136 446 371	103 620 000	240 066 371
Sida Service Développement (SSD)	-	25 000 000	25 000 000
AUTRES SECTEURS MINISTERIELS	77 150 743	48 399 422	125 550 165
Ministère de la Jeunesse	42 529 501	8 008 000	50 537 501
Ministère de la Justice	13 455 499	1 008 000	14 463 499
Ministère des Forces Armées	4 041 998	13 800 000	17 841 998
Ministère de l'Intérieur	7 807 745	4 786 422	12 594 167
Ministère de la Famille, de la Femme, du Genre et de la protection des enfants	996 993	12 820 000	13 816 993
Ministère du Travail du Dialogue social et des Relations avec les Institutions	559 503	4 008 000	4 567 503
Ministère de l'éducation Nationale	7 759 503	3 969 000	11 728 503
Total	697 855 632	254 277 837	952 133 469

Sources : UP 2023

6. Activités phares



6.1. ÉLABORATION ET VALIDATION DU PSNI 2023 - 2030

Le Sénégal, au courant de l'année 2023, a élaboré et procédé à la validation technique du Plan Stratégique National pour une riposte multisectorielle intégrée contre le Sida, la Tuberculose, les IST et l'Hépatite virale (PSNI) 2023-2030. Ce plan stratégique national Intégré vise l'amélioration de l'état de santé des populations par une approche tendant à assurer l'accessibilité à des services de santé de qualité et à une meilleure riposte coordonnée contre ces 04 maladies.

Sous le leadership du ministère de la Santé et de l'Action sociale à travers ses programmes (PNT, DLSI, PNLH), en étroite collaboration avec le Conseil National de Lutte contre le Sida, et avec l'appui des partenaires techniques et financiers, ce processus a été coordonné en garantissant l'alignement sur les politiques nationales, l'adoption des recommandations nationales et internationales avec une adaptation à la période de 2023 – 2030, et l'approche de planification axée sur les résultats.

Le cadre proposé donne la priorité aux interventions intégrées qui utilisent une approche de soins de santé primaires, dans le contexte de l'instauration de la couverture sanitaire universelle et de l'atteinte des autres cibles des objectifs de développement durable liés à la santé, prenant en compte des événements de santé publique qui peuvent perturber l'accès aux services comme la pandémie de COVID19.

Le PSNI propose des interventions et des mesures reposant sur des bases factuelles, qui doivent être mises en œuvre selon une approche tenant compte de toutes les étapes de la vie. Il tient compte des progrès de la science, de la technologie et de l'innovation dans la prévention et le traitement de ces quatre maladies. Il promeut l'approche centrée sur la personne et adopte un modèle de prestation de services par les communautés et des soins différenciés.



6.2. MOBILISATION GC7 DU FONDS MONDIAL POUR 2024 -2026

Le Sénégal a mobilisé dans le cadre du nouveau cycle de financement GC7-VIH (Grant Cycle 7) du Fonds mondial, une subvention intitulée « Programme d'intensification du contrôle du VIH pour mettre fin à l'épidémie du sida d'ici 2030 (PIC/VIH/sida 2030) » couvrant la période 2024 - 2026. Cette subvention d'un montant de de 30 589 591 Euros, soit 20 065 456 343,587 FCFA, vise à contribuer à la réduction des nouvelles infections à VIH d'au moins 90 % d'ici 2030, et des décès liés au sida d'au moins 90 % d'ici 2030.

Dans le cadre de cette allocation, le programme envisage d'intensifier et d'élargir l'ensemble des interventions essentielles pour les cibles prioritaires : la prévention, le dépistage différencié, l'accès universel au traitement, aux soins et au soutien, avec l'adoption d'approches novatrices axées sur les programmes combinés et par le biais de services intégrés, centrés sur la personne et basés sur le modèle de Prestation de services différenciés. Cette intensification portera aussi sur la réduction du gap important pour la triple élimination de la transmission mère-enfant et la prise en charge optimale des enfants. D'autres volets seront intensifiés, notamment la levée des obstacles liés aux droits humains et genre, la promotion des droits à la santé, le renforcement de la gouvernance et des systèmes de santé, particulièrement l'engagement, l'implication et le renforcement du système communautaire pour une riposte au VIH efficace, optimale et durable.



Atelier de planification du GC7 du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (2024 -2026)



Tableau 12 : Conventions 2024-2026 signées entre le CNLS et ses sous récipiendaires du GC7

INSTITUTIONS	BUDGET FM	BUDGET CPE	TOTAL CONVENTION
	FCFA	FCFA	F CFA
Ministère de la Santé et de l'Action sociale	2 120 886 635	800 207 464	2 921 094 099
Division de la lutte contre le Sida (DLSI)	718 361 231,70	39 600 000,00	757 961 231,70
CEPIAD et Sites décentralisés de PEC /CDI	227 780 591,00	-	227 780 591,00
Centre de Recherche Clinique et de Formation (CRCF)	38 862 000,00	83 737 464,00	122 599 464,00
Centre de Traitement Ambulatoire (CTA)	59 906 030,00	15 000 000,00	74 906 030,00
Laboratoire de Bactério-Virologique (LBV)	123 554 001,00	112 200 000,00	235 754 001,00
Directions Régionales de la Santé (DRS)	616 440 950,00	549 670 000,00	1 166 110 950,00
Pharmacie Nationale D'approvisionnement (SEN-PNA)	335 981 831,36	-	335 981 831,36
AUTRES SECTEURS MINISTERIELS	577 591 384	262 041 898	839 633 282
Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture	173 501 530	30 024 000	203 525 530,00
Ministère de la Justice	162 533 104	3 024 000	165 557 103,85
Ministère des Forces Armées	46 340 250	31 500 000	77 840 250,00
Ministère de l'Intérieur	38 137 750	87 013 810	125 151 560,00
Ministère de la Femme, de la famille, de l'équité et du développement communautaire	47 398 250	39 384 000	86 782 250,00
Ministère du Travail du Dialogue social et des Relations avec les Institutions	74 809 250	37 024 000	111 833 250,00
Ministère de l'éducation Nationale	34 871 250	34 072 088	68 943 338,00
TOTAL	2 698 478 019	1 062 249 362	3 760 727 381

6.3. PLAIDOYER POUR LA MOBILISATION DU PEPFAR

Le gouvernement américain, à travers le Plan d’urgence du Président des États Unis pour la lutte contre le sida, le PEPFAR soutient le gouvernement du Sénégal dans ses efforts pour améliorer les résultats en matière de santé, par le biais de l’utilisation efficace et durable du système national de santé et le soutien des programmes visant à réduire la prévalence des maladies infectieuses et du VIH/ SIDA. La création du PEPFAR, en 2003, par le Président Bush, a occasionné une augmentation significative du financement de la lutte contre le sida. Le PEPFAR vise à accélérer les progrès dans la lutte contre le sida dans les 50 pays soutenus dont le Sénégal. Chaque année, des représentants des PVVIH, des populations clés, les représentants du gouvernement et des institutions comme l’ONUSIDA, le Fonds mondial sont invités à la réunion de plaidoyer et de planification annuelle à Johannesburg. Le CNLS a conduit la délégation du Sénégal qui a abouti à un accord de subvention de sept millions de USD exécuté par FHI360 en partenariat avec 25 structures de santé et 7 organisations de la société civile.

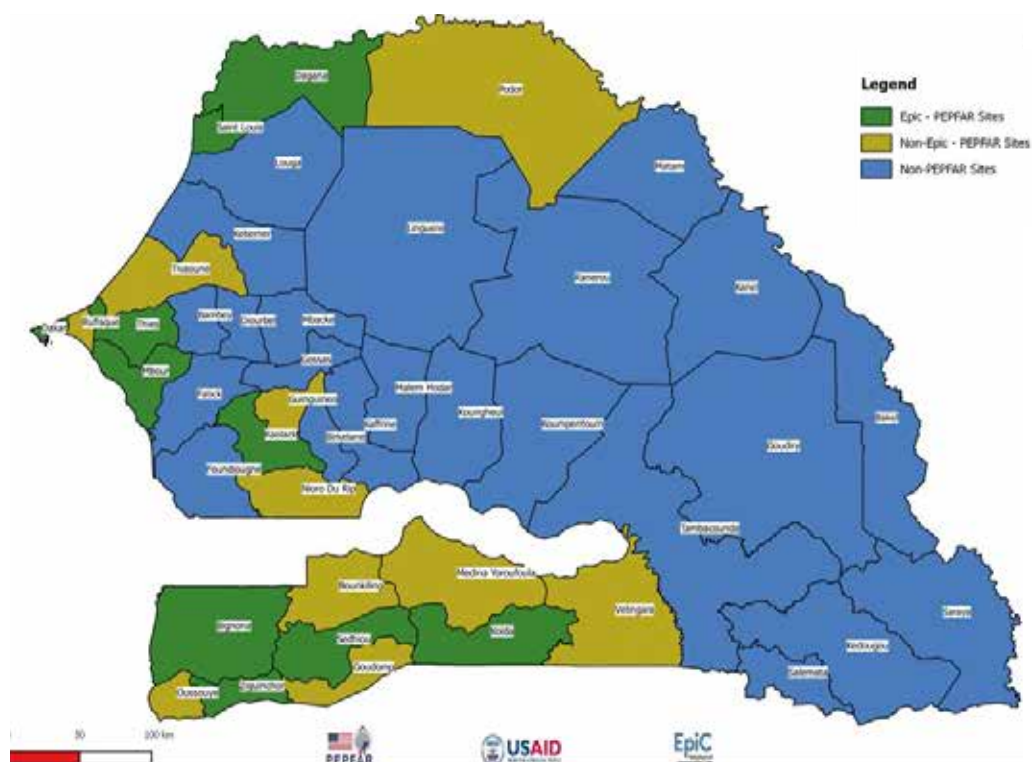


Figure 16 : Cartographie des sites Epic- PEPFAR, Non EPICS PEPFAR et Non PEPFAR

En outre, le Conseil National de Lutte contre le Sida a initié un partenariat direct avec l’USAID dans le but de poursuivre et d’intensifier les interventions de la riposte au VIH et des IST auprès des jeunes, de renforcer les laboratoires à travers la maintenance des GeneXpert, l’achat d’intrants pour la charge virale/PCR, l’achat des équipements de froid et du matériel de laboratoire.

6.4. PLAIDOYER ET SENSIBILISATION DES ACTEURS SUR LES SERVICES DE VIH LIÉS AUX DROITS HUMAINS

La réduction des obstacles liés aux Droits humains, pour l'accès aux services de la santé, la lutte contre la stigmatisation et la discrimination, constitue une priorité majeure du programme. C'est dans cette optique que le CNLS, en collaboration avec le ministère de la Justice et le ministère de l'Intérieur, a organisé les 24 et 25 novembre 2023 un atelier d'orientation, de sensibilisation et de plaidoyer pour une meilleure prise en compte des droits humains liés à la santé, et des aspects genre des populations et groupes vulnérables.

Cet atelier qui est le troisième d'une série, a réuni tous les acteurs-clé de la zone sud, notamment des magistrats, des forces de l'ordre, des membres du personnel du CNLS, des représentants de la société civile, des partenaires et acteurs dont des personnes vivant avec le VIH.



Atelier de plaidoyer et sensibilisation avec les acteurs du ministère de la Justice et de l'Intérieur sur les services de VIH liés aux droits humains



Atelier de plaidoyer et sensibilisation avec les acteurs du ministère de la Justice et de l'Intérieur sur les services de VIH liés aux droits humains



Journée mondiale sida 2023



6.5. 35^{ÈME} EDITION DE JOURNÉE MONDIAL DU SIDA

L'édition 2023 de la Journée Mondiale de Lutte contre le sida était l'occasion de célébrer le rôle crucial des communautés dans la lutte contre le VIH et le sida. A cet effet, le thème **«Confier le leadership aux communautés»**, a sonné comme un appel à l'action pour soutenir les communautés dans leurs rôles de leadership. Elle souligne que mettre fin au sida est une réalité à portée de main si nous confions le leadership aux communautés, en éliminant les obstacles, en assurant un financement adéquat, et en protégeant les droits humains de toutes les populations, y compris celles marginalisées.



Grande innovation de l'édition 2023, le format a été entièrement conçu par les associations communautaires selon un processus inclusif associant, panels de discussions, tournois de football organisé par le Réseau Convergence Jeune, cérémonie officielle et prestation d'artistes.

La 35ème édition a été célébrée sous le signe de la tradition, un retour aux sources dans une scène de village où se sont tenus les panels suivants :

- technologies de l'information et de la communication : comment optimiser les TIC dans la prévention et la prise en charge des PVVIH ? (Ligne d'écoute CTA, Lerlouwer, PrEP) avec la participation de FHI360, CTA, RCJ et d'influenceur
- PTME communautaire : Rôle des communautés dans la PTME) avec la participation de la DLSI, de Bajenu Gox, de Mother Mentor, ABOYA, SWAA et RNP+.
- démedicalisation : Rôle des communautés dans le dépistage démedicalisé) avec la participation de la DLSI, de ANCS, du RNP+, Enda Santé, FHI360 et RENAPOC.





6.6. CAMPAGNE « PRENONS UN ENFANT PAR LA MAIN »

La campagne de mobilisation nationale pour contribuer à la prise en charge des enfants vivant avec le VIH intitulée « Prenons un enfant par la main » a permis de collecter auprès des bonnes volontés, du secteur privé et des partenaires et collaborateurs du CNLS, un montant total de quarante-deux millions six cent dix-huit mille cent quatre-vingt-cinq (42 618 185) Francs CFA.



La Banque Islamique offre 15 millions de FCFA à la campagne de mobilisation pour le prise en charge des enfants vivant avec le VIH

Ce montant collecté a permis d'appuyer 518 enfants vivants avec le VIH. Il a servi à organiser des collations sur les lieux de prise en charge lors des rendez-vous médicaux, en remboursements de transport, en appui en kits alimentaires et autres besoins spécifiques des orphelins et enfants vulnérables, comme les frais des bilans médicaux, le paiement de scolarité et l'appui en fournitures scolaires.

518 enfants vivant avec le VIH dans les 10 régions ont déjà bénéficié des fonds mobilisés lors de la campagne.

Tableau 13 : Financement de plans d'action PUEPM

Régions	Entités de mise en œuvre	Budget
Fatick	BOKK YAKAAR	3 000 000 FCFA
Dakar	Réseau Convergence Jeune	3 186 000 FCFA
Diourbel	DRS DIOURBEL	1 202 000 FCFA
Kaffrine	DRS KAFFRINE	1 250 000 FCFA
Kaolack	DRS KAOLACK	1 675 000 FCFA
Kédougou	DRS KEDOUGOU	2 927 500 FCFA
Louga	DRS LOUGA	1 071 500 FCFA
Saint Louis	DRS SAINT LOUIS	1 059 000 FCFA
Thiès	DRS THIES	1 406 000 FCFA
Ziguinchor	DRS ZIGUINCHOR	2 822 000 FCFA
Total		19 599 000 FCFA



Kits alimentaires Région de Kédougou



Achats de Vélos Région de Kédougou

6.7. MISSION PROGRAMME VIH/SIDA ET HÉPATITES (PNLSH) GUINÉE

Le Programme National de Lutte contre le VIH/Sida et les Hépatites (PNLSH) de la Guinée a organisé une Visite d'étude au Sénégal au profit des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la démedicalisation du dépistage du VIH, à travers l'auto-dépistage. L'objectif de cette mission de la délégation guinéenne était d'échanger sur le processus de démedicalisation du dépistage du VIH et de la PrEP au Sénégal, notamment les enjeux, défis, obstacles et difficultés rencontrés, leçons apprises durant tout le processus, y compris par les documents normatifs, mais aussi d'échanger avec les prestataires de santé et les organisations communautaires impliqués dans la démedicalisation du dépistage du VIH et de la PrEP.




La délégation du programme VIH/sida et Hépatites de la Guinée dans le cadre du partage d'expérience avec l'équipe du CNLS



7.

Activités de nos sous Récipiendaires et Partenaires



7.1. FORUM NATIONAL SUR LE VIH/SIDA PAR LE MINISTÈRE DE LA FAMILLE

Le Ministère de Femme, de la Famille et de la Protection des Enfants a organisé, entre autres, un forum national de trois (3) jours sur le thème « le leadership des communautés dans la réponse au VIH / Sida », sous la présidence effective du Directeur de Cabinet du ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection des Enfants, de la Secrétaire Exécutive du Conseil National de Lutte contre le Sida, du Directeur pays de l'ONUSIDA, de la Présidente du Réseau National des personnes vivant avec le VIH (RNP+), de l'ANCS et du Réseau Convergence Jeunes.

Cette rencontre, qui a regroupé les directrices régionales et les chefs de services départementaux de la Famille, les Bajenu Gox, les leaders religieux, l'association des personnes vivant avec un handicap, a donné l'occasion aux acteurs, de discuter des acquis de la riposte communautaire, de partager des expériences, de faire des témoignages, mais également, de discuter des défis auxquels les organisations communautaires font face pour contribuer à l'élimination du Sida.

À l'issue des travaux, le cadre multi-acteurs a signé une déclaration d'engagement



Photo de famille des participants au Forum national sur le VIH et le sida et Cérémonie Officielle du Forum national sur le VIH

7.2. MODULE DROITS HUMAINS ET VIH POUR L'ÉCOLE DE POLICE PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

La protection des droits à la santé des personnes vivant avec le VIH/sida et des populations les plus exposées aux risques d'infection à VIH constitue une préoccupation prioritaire du programme. Les violations constatées sont un frein majeur à l'atteinte de l'objectif d'élimination du sida dans notre pays.

Le ministère de l'Intérieur est un partenaire majeur du programme dans la réduction des obstacles liés aux droits de l'homme qui entravent l'accès aux services de lutte contre le sida. Dans ce cadre, il développe plusieurs activités de prévention et de prise en charge pour les forces de l'ordre et leurs familles, de sensibilisations et de dépistage des troupes. La mise en place de modules de formation sur les Droits Humains et le VIH s'inscrit dans le cadre de l'institutionnalisation du renforcement des capacités des acteurs de la police, depuis la formation de base à l'école de police.

Le module développé va servir de support pour le renforcement des connaissances et compétences des élèves de l'École de police, pour leur permettre de mieux comprendre les enjeux liés au droit à la santé, à la stigmatisation et à la discrimination ; puis de veiller au respect de la dignité des personnes vivant avec le VIH/sida et des populations les plus exposées aux risques d'infection à VIH.



Atelier de validation du module Droits Humains et VIH pour l'école nationale de Police

7.3. ÉVALUATION DE L'ETME AU SENEGAL PAR LA DLSI DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Un plan d'accélération pour l'élimination de la Transmission Mère-Enfant du VIH a été mis en œuvre depuis 2018 avec, entre autres, des stratégies innovantes, comme le « Ndèye-Dické », qui consiste à la prise en charge des femmes enceintes séropositives et de leur marrainage par les Sage-femmes. Cette initiative est complétée par une autre innovation, stratégie Mother Mentor, basée sur l'implication des pairs communautaires dans le suivi psycho-social des femmes enceintes séropositives et leurs enfants.

Entre 2018 et 2022, les différentes revues menées ont montré que les indicateurs de processus pour l'eTME ont connu une amélioration, mais ces résultats restent insuffisants par rapport aux critères d'élimination de la Transmission Mère-Enfant.

Une évaluation de la stratégie de Prévention de la Transmission Mère-Enfant du VIH a été conduite par la DLSI dans le but de documenter les niveaux actuels d'atteintes des différents objectifs programmatiques de la PTME, ainsi que l'effectivité, l'apport des stratégies Ndeye Dické et Mother-Mentor, et l'implication des Hommes.

Cette étude d'envergure nationale, au niveau des points de prestation de la PTME, devrait permettre d'orienter les prises de décision et les planifications à venir, dans le but d'atteindre l'élimination d'ici 2026, et ouvrir la perspective de la triple élimination de la Transmission Mère-Enfant du VIH, de la syphilis et de l'hépatite B.



Participants à l'Évaluation de l'eTME au Sénégal organisé par LA DLSI du Ministère de la Santé

7.4. COMITE REGIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA DE LA REGION DE DAKAR PAR LA DRS DE DAKAR

Le Comité Régional de Lutte contre le Sida (CRLS) est l'organe de coordination du sida au niveau décentralisé. Il est présidé dans chaque région par le gouverneur et participe à la prise de décision et au suivi des activités du programme VIH dans la région.

Le gouverneur adjoint de la Région de Dakar chargé du Développement, a présidé la réunion du Comité Régional de Lutte contre le Sida, le 20 juin 2023, à la salle de conférences de la Gouvernance. Cette importante activité a vu la participation des autorités administratives, des autorités médicales, des représentants des services décentralisés de l'Etat (Secteurs Forces Armées, etc.) ainsi que d'organisations de la société civile (ANCS...).

Les objectifs de la rencontre étaient (i) d'évaluer le bilan d'exécution des activités mises en œuvre par le secteur public non-santé et la Société civile durant l'année 2022 ; (ii) d'évaluer le bilan d'exécution des activités mises en œuvre par le secteur de la santé et analyser le niveau d'atteinte des indicateurs dans chaque district par rapport aux objectifs fixés et enfin (iii) partager les bonnes pratiques, contraintes, difficultés rencontrées et les recommandations.

Ainsi, cette rencontre a été l'occasion pour les autorités de la région de s'imprégner des acquis déjà enregistrés dans la gestion de la réponse au VIH, mais aussi dans le partage sur la situation de la mise en œuvre des actions de lutte contre le sida pour la période 2022.

Ces réunions sont un cadre d'échange entre acteurs de profils différents, une opportunité pour une meilleure gestion de la réponse au niveau de la région et une motivation pour les acteurs.



7.5. COMITE DE PILOTAGE ET DE COORDINATION DE LA GESTION TRANSFRONTALIERE DU VIH PAR LA DRS DE ZIGUINCHOR

Dans le cadre d'une dynamique concertée entre le Sénégal, la Gambie et la Guinée Bissau, la plateforme sous régionale de concertation et de coordination de la riposte au sida a été mise en place en 2015. Cette plateforme permet aux acteurs de la lutte contre le sida des trois pays d'échanger leurs expériences, de mutualiser les interventions transfrontalières et de les rendre plus articulées et pérennes, afin de créer un environnement favorable à la réduction de la stigmatisation et à la disponibilité des services VIH.

Les rencontres du comité de pilotage s'inscrivent dans l'opérationnalisation de la plateforme à la suite des recommandations de l'atelier de redynamisation. La Direction Régionale de la Santé de Ziguinchor assure la coordination technique au niveau du Sénégal. Elle a organisé deux importantes rencontres du comité de pilotage et de coordination de la gestion transfrontalière avec l'appui du CNLS et des Partenaires techniques et financiers, notamment l'USAID à travers FHI 360, et d'Expertise France, à travers le projet Continuum PV.

Ces rencontres techniques ont été l'occasion, pour les experts techniques, de faire le suivi des recommandations des précédentes réunions de la gestion transfrontalière du VIH, la revue du Plan d'action opérationnel de la plateforme transfrontalière, et de définir un système de gestion harmonisé de certaines initiatives (harmonisation des approches collaboratives, gestion des perdus de vue, etc.).



Participants à la réunion de la plateforme transfrontalière



8.

Activités Suivi & Évaluation



8.1. RAPPORT MONDIAL SUR LE SIDA (GAM 2023)

La communauté internationale s'est résolue à apporter une riposte efficace à la pandémie du sida et à adopter depuis 2001 plusieurs déclarations politiques sur le VIH/sida lors des Assemblées générales de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Ces déclarations constituent des orientations fixant des objectifs que tous les pays adoptent, en mettant en œuvre des stratégies pour les atteindre.

En 2016, La Déclaration politique sur le VIH/sida des Nations Unies portait sur la stratégie d'accélération de la riposte contre le VIH et de la fin de l'épidémie du sida d'ici 2030.

En 2021, l'ONUSIDA a élaboré le Document de stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026 : " Mettre fin aux inégalités, Mettre fin au sida". Une nouvelle approche qui utilise la lutte contre les inégalités pour combler les lacunes qui empêchent les progrès visant à mettre fin au sida. Elle vise à réduire ces inégalités qui sont à l'origine de l'épidémie de sida, et à donner la priorité aux personnes qui n'ont pas encore accès aux services vitaux de lutte contre le VIH.

A travers cette déclaration politique, les pays membres des Nations Unies réaffirment, dans 10 engagements, leur volonté de mettre fin à l'épidémie de sida d'ici 2030. Ils s'engagent à mettre fin aux inégalités, mais également à atteindre les cibles fixées pour 2025, notamment les 95-95-95.

Le Sénégal, à l'instar des autres pays de la communauté internationale, produit régulièrement un rapport national sur les progrès réalisés dans la riposte au sida. Ce rapport est élaboré chaque année, selon un processus participatif, sous la coordination du SE/CNLS, avec l'appui des partenaires comme l'ONUSIDA, EpIC FHI 360, UNICEF, l'ANCS et la DLSI. Ce rapport GAM fournit des informations, utilisées aussi bien au niveau national qu'au niveau international, pour la prise de décisions stratégiques dans la lutte contre le sida.

8.2. SYSTÈME ÉLECTRONIQUE ET DIGITALISATION DES DONNÉES SOCIO SANITAIRES

Dans le cadre de la digitalisation du système d'information sanitaire, le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Lutte contre le Sida (CNLS), en collaboration avec la Division de Lutte contre le Sida et les IST (DLSI) et la Direction du Système d'Information Sanitaire et Social (DSISS) du ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS), avait procédé au paramétrage du module TRACKER du DHIS2 pour le suivi des cohortes de personnes vivant avec le VIH (PVVIH) depuis 2019.

Au cours de l'année 2023, plusieurs activités ont été menées dans le cadre de la mise en œuvre effective du Tracker VIH, en collaboration avec le projet EPIC-USAID. Ces activités concernaient entre autres la mise à jour du module, le renforcement de capacités des prestataires et l'importation des bases avec toutes les parties prenantes (programme VIH, MSAS, partenaires techniques et financiers).

La saisie dans le Tracker-VIH n'est effective que dans 25 sites de prise en charge. L'un des défis majeurs du programme est désormais le passage à l'échelle nationale, d'où la mise en place d'un plan d'action consolidé pour l'année 2024 axé sur le paramétrage du module, la mise à jour des documents normatifs, les formations et coachings, les supervisions conjointes et régulières sur la qualité des données, le renforcement de la logistique et la coordination.

La saisie dans le Tracker-VIH est effective que dans 25 sites de prise en charge. L'un des défis majeurs du programme est désormais le passage à l'échelle nationale d'où la mise en place d'un plan d'action consolidé pour l'année 2024 axé sur le paramétrage du module, la mise à jour des documents normatifs, les formations et coachings, les supervisions conjointes et régulières sur la qualité des données, le renforcement de la logistique et la coordination.



8.3. CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE SIDA ET LES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES EN AFRIQUE (ICASA 2023)

Une forte délégation du Sénégal, appuyée par le CNLS et les partenaires, a participé à la 22nd édition de la Conférence Internationale sur le SIDA et les Infections sexuellement transmissibles en Afrique (ICASA 2023) à Harare, au Zimbabwe, en décembre 2023.

Cette Conférence Internationale biennale sur le SIDA est le premier rassemblement de tous les individus, gouvernements et communautés œuvrant dans le domaine de la santé, ainsi que des dirigeants mondiaux et nationaux, des personnes vivant avec le VIH, des partenaires du secteur privé et d'autres personnes engagées pour mettre fin à l'épidémie et renforcer les systèmes de santé en Afrique. C'est une belle occasion pour les chercheurs et cliniciens du monde entier de partager les dernières avancées scientifiques, d'apprendre des expériences et de l'expertise de chacun et d'élaborer des stratégies pour faire aboutir toutes les facettes des efforts collectifs mondiaux pour mettre fin au SIDA en Afrique et dans le monde d'ici 2030.

La délégation du Sénégal, conduite par le Conseil National de Lutte contre le Sida (CNLS), était composée de 22 personnes parmi les acteurs de la riposte, des représentants d'institutions, de directions, programmes, services et associations, aussi bien du niveau central que du niveau décentralisé. Ces délégués appartiennent à des domaines pluridisciplinaires incluant des cliniciens, des socio anthropologues, des gestionnaires de données, des chercheurs, des médiateurs, des associatifs.



Présidente du programme leadership au sein du Comité Directeur International et photo de famille de la délégation du Sénégal



9. Amélioration du système de Gestion



9.1 SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ

Depuis 2016, le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Lutte contre le Sida (SE/CNLS) s'est engagé dans une démarche qualité selon le référentiel normatif ISO 9001 V2015.

En 2017, pour donner suite au Décret présidentiel n°2017-461 du 21 mars 2017, le SE/CNLS s'est adapté aux objectifs de la politique nationale qualité qui est fortement arrimée à la politique qualité de la CEDEAO.

Ainsi un système de management de la qualité, avec comme objectif principal le renforcement des acquis en vue de mieux satisfaire nos partenaires, a permis en 2019 au SE/CNLS d'être certifié ISO 9001, version 2015. Une performance qui a été confirmé respectivement en 2022, lors de l'audit de renouvellement du SE/CNLS par les auditeurs du Bureau Veritas et en 2023, lors de l'audit de suivi 1 du renouvellement de son certificat ISO.



9.2 SENSIBILISATION DU PERSONNEL SUR LA FRAUDE ET LA CORRUPTION

Dans la mise en œuvre des activités, la transparence est une condition sine qua non de la gestion des ressources financières. Le SE/CNLS veille continuellement à lutter, à travers ses procédures internes, contre toute forme de fraude et de corruption, comme le prévoit les lois et règlements nationaux et internationaux.

Poursuivant sa dynamique d'amélioration continue, le SE/CNLS a organisé, le 21 novembre 2023, une formation sur la fraude et la corruption dans le but de sensibiliser le personnel sur ces pratiques qui sont prohibées. Il s'agit, pour le programme, de faire comprendre ces mécanismes afin de mieux les prévenir et les combattre, mais aussi de réduire les risques liés à toutes les autres infractions connexes et pratiques assimilées.



10.

Bilan social du SE/CNLS



10.1 SITUATION DU PERSONNEL

En 2023, le nombre total d'employé du CNLS est passé à 100 employés répartis au niveau national et dans les 14 régions du pays. Le personnel technique est composé d'experts médicaux, de spécialistes en santé publique, de pharmaciens, gestionnaires des approvisionnements en ARV et réactifs spécifiques, d'experts en suivi-évaluation. Au niveau des finances et des unités d'appui, le personnel est constitué d'un responsable administratif et financier et son adjoint, de gestionnaires et comptables, d'assistant administratif et financier, de responsable des ressources humaines, de spécialistes de passations des marchés publics, d'informaticiens, d'auditeurs internes et de spécialiste en système de management de la qualité.

Le personnel du SE/CNLS est constitué de contractuels du Fonds Mondial, de contractuels de l'État et de fonctionnaires détachés (voir tableau 13)

Tableau 14. Situation du Personnel en 2022/2023

	SIEGE		REGIONS		DETACHEMENT AUPRES DES PARTENAIRES		SOUS TOTAL	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
CDD	47	44	18	16	03	03	68	63
PRESTATAIRES	18	19	06	08	05	6	29	33
CONSULTANTS	01	01	-	-	-	-	01	01
FONCTIONNAIRES	03	03	-	-	-	-	03	03
NOMBRE PERSONNEL	69	63	24	24	08	09	101	100
CADRES	31	28	10	10	02	03	43	41
NON CADRES	39	39	14	14	06	06	59	59
NBRE ENTREES	05	05	-	02	-	-	05	07
NBRE SORTIES	06	02	01	01	-	-	07	03

10.2 PROGRAMME DE FORMATION DU PERSONNEL EN 2023

Dans le cadre de sa politique de gestion des carrières, fondée sur la promotion interne et le développement de compétences, le SE/CNLS encourage le renforcement de capacités du personnel en mettant l'accent sur le personnel jeune, pour préparer la relève et ainsi assurer la continuité du service

Chaque année, à la fin des évaluations de performance, les besoins en formation sont exprimés et un plan de formation proposé en tenant compte de la pertinence, de la qualité et de l'orientation de ces formations sur le programme de lutte contre le Sida et le plan de carrière des employés.

En 2023, cinq (5) formations ont été accordées au personnel du SE/CNLS.

10.3 GESTION DES STAGES

Le SE/CNLS a mis en place une politique d'accueil de stagiaires, en nouant des partenariats avec des universités et autres instituts de formation. Cette politique entre dans le cadre de sa responsabilité sociale et a pour but d'offrir aux jeunes diplômés une expérience et une expertise dans différents domaines de compétences.

Ainsi, en 2023 le SE/CNLS a accueilli neuf (9) stagiaires, répartis dans différentes unités, comme présenté dans le tableau 14:

Tableau 15. Répartition des stagiaires par unité en 2023

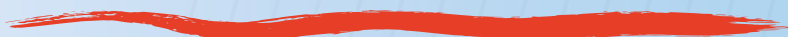
Unités/Services	Nombre de stagiaires en 2023
Gestion Finances/ Logistique	1
Gestion des Ressources Humaines	1
Gestion Administrative et Financière	4
Informatique	1
Unité Programmatique /Droits Humains	2

Sources : Rapport UGRH, 2023



11.

Exécution budgétaire 2023



Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de lutte contre le sida, le CNLS a mobilisé en 2023 un financement d'un montant global de **4 943 457 699 CFA** dont 1 milliard de FCFA financé par la contrepartie État (voir Tableau 15)

Tableau 16. Exécution Budgétaire 2023

Libellé	FM NFM 3 et C19 RM		GOUV et Autres PARTENAIRES		Total		Pourcentage
	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget TOTAL	Réalisations TOTAL	
Prévention	4 11 054 798	3 59 474 652	94 755 000	62 277 672	5 05 809 798	4 21 752 324	83%
PTME	184 044 893	296 633 234			184 044 893	296 633 234	161%
Services de dépistage différencié du VIH	194 125 030	258 730 300			194 125 030	258 730 300	133%
Traitement, prise en charge et soutien	1 760 759 550	1 124 320 433	25 000 000	32 090 000	1 785 759 550	1 156 410 433	65%
Réduction des obstacles liés aux droits humains lutte VIH TB	44 742 145	110 556 337			44 742 145	110 556 337	247%
Tuberculose/VIH	29 743 478	15 300 650			29 743 478	15 300 650	51%
Gestion de programme	586 958 740	630 696 253	920 170 273	1 001 886 821	1 507 129 013	1 632 583 074	108%
SRPS: Systèmes de gestion des produits de santé	361 020 865	231 597 164			361 020 865	231 597 164	64%
SRPS: Système gestion information sanitaire & suivi éval.	159 848 377	556 538 681	96 198 422	53 040 000	256 046 799	609 578 681	238%
SRPS: Gouvernance et planification du secteur de la santé	3 800 038	5 727 272			3 800 038	5 727 272	151%
SRPS: Systèmes de laboratoire	46 290 000	293 655 097	27 952 000	33 887 935	74 242 000	327 543 032	441%
COVID 19	43 315 753	112 921 404			43 315 753	112 921 404	261%
Total	3 825 703 665	3 996 151 477	1 164 075 695	1 183 182 428	4 989 779 360	5 179 333 905	104%

12. Défis et Perspectives



Le CNLS compte intensifier ses efforts dans la perspective de l'accélération de l'atteinte des trois 95-95-95, seul gage de l'élimination du sida comme problème de santé publique d'ici 2030. Au vu des résultats enregistrés, l'espoir est permis. Et les leçons tirées de la mise en œuvre du programme nous enseignent que l'enjeu majeur dans la riposte au sida est de consentir encore plus d'efforts pour atteindre les cibles, faire face à la dépendance financière et à la baisse constante des ressources extérieures, en mettant en œuvre des partenariats durables et un plan de pérennisation efficace.

A ce titre, la mobilisation à tous les niveaux, de toutes les ressources disponibles et de tous les partenaires et acteurs, doit être accrue. Cela implique un leadership et des partenariats forts, une mobilisation accrue des ressources domestiques, en passant par des initiatives novatrices ainsi que l'intégration et le renforcement des systèmes, y compris communautaire, pour plus de résilience et pour la durabilité.

Pour combler les lacunes et venir à bout des inégalités, les approches novatrices combinées, et développées, seront renforcées ; et des services essentiels intégrés, décentralisés, selon le modèle de prestation de services différenciés et centrés sur la personne, seront promus. Accélérer le dépistage de l'infection à VIH, de la tuberculose et des hépatites dans les communautés, à l'attention des cibles manquantes et augmenter à la fois la couverture et le rendement des tests, notamment chez ces populations prioritaires reste notre priorité. Cela sera possible en investissant d'avantage dans le renforcement du système et de l'engagement communautaire, avec la contribution des organisations et agents de santé communautaire (ASC), et aussi la promotion d'un environnement favorable à la protection des droits des personnes et à la lutte contre toute forme de stigmatisation et de discrimination.

La persistance des lacunes dans le diagnostic précoce et le dépistage des enfants devient une préoccupation prioritaire qui justifie l'intensification des interventions, comme défini dans le PSNI 2023-2030, en alignement des objectifs de l'ONUSIDA, du Fonds mondial et des priorités du pays. Atteindre chaque enfant vivant avec le VIH est notre nouveau credo. Inspiré des programmes de vaccination, le programme sida développera en 2024 une approche multisectorielle, pour chercher les enfants vivant avec le VIH et les mettre de façon durable dans les soins, en poursuivant les efforts pour éliminer les nouvelles infections chez les enfants. Ce dispositif sera soutenu par le plan d'accélération de la prise en charge différenciée des enfants VIH.

L'élimination de la Transmission Mère-Enfant du VIH est impérative. Elle exige l'amélioration de la qualité de la prise en charge et du suivi du couple mère-enfant qui est inscrite dans la continuation du programme. L'analyse récente du programme de PTME montre que les principales insuffisances sont la faiblesse du diagnostic précoce des enfants et la prise en charge insuffisante du couple mère-enfant, avec la mise en œuvre de la délégation des tâches, qui reste parcellaire. Une approche de santé intégrée, centrée sur la femme enceinte et son nouveau-né est essentielle, avec la pleine implication des sages femmes, infirmiers et infirmières chefs de postes et l'apport des acteurs communautaires (médiatrices, Bajenu Gox, Mother mentor, etc.).

La collaboration entre les établissements de santé du public et du secteur privé, les organisations communautaires, pilier essentiel du plan opérationnel différencié d'accélération de l'ETME, sera mis en œuvre.

Pour garantir l'accès aux services de santé et consolider les acquis, des fonds seront davantage investis pour la réduction des obstacles liés aux droits humains et au genre. Ces investissements permettront d'intensifier les interventions prioritaires axées sur le droit à la santé pour tous, à travers un plaidoyer plus fort pour la prise en compte du droit à la santé des populations clés et patients VIH, TB, Hépatites et IST, afin d'aboutir à la création d'un environnement favorable. Ce plaidoyer à l'attention des décideurs et des acteurs publics et sociaux notamment les leaders communautaires, religieux et coutumiers, les parlementaires, ceux qui appliquent la loi (les magistrats, l'administration pénitentiaire et les forces de l'ordre) sera soutenu dans le cadre de dialogues constructifs.

Aussi, le référentiel Droits humains sera régulièrement mis à jour pour adapter les concepts à nos réalités locales et à nos lois. Le programme de formation en droits humains sera déroulé dans les secteurs de la santé et de l'intérieur avec le développement de modules de formation, en collaboration avec les écoles de police et les institutions de formation en santé.

Garantir la qualité de la prise en charge, par la disponibilité des intrants VIH en continu, est indispensable à l'atteinte des résultats du programme. Les améliorations notées dans le système de gestion logistique et le transport mutualisé des échantillons seront intensifiées. En effet, l'exécution du plan d'achat des intrants VIH a été performante durant la période du NFM3. Ces résultats ont servi d'arguments de plaidoyer pour l'élargissement du partenariat entre le gouvernement, le Fonds mondial et le Pefar, assurant ainsi la disponibilité en médicaments et réactifs pour tester et traiter toutes les cibles. Notre objectif reste cependant d'atteindre l'objectif de 95% de patients avec une dispensation multi mois d'au moins six mois d'ici fin 2025.

L'amélioration du système de laboratoire - de même que le système de gestion de l'information - sera poursuivie dans le cadre de ce partenariat gouvernement, Fonds mondial, Pefar et autres partenaires financiers, pour leur renforcement jusqu'au niveau décentralisé. Ceci, en vue d'améliorer l'accès à la charge virale, l'opérationnalisation du Tracker/DHIS, l'appui à la mise en place du système d'identification biométrique par empreinte digitale (SIBED) au niveau des 14 régions, avec l'appui du CDC. La mise en place du code d'identification unique des patients permet de garantir une meilleure qualité des données et du système de gestion des informations, afin d'aider à la prise de décision.

Le contexte de la rétention des données sanitaires qui sévit dans le secteur de la santé constitue une menace grave pour la qualité des données. Les défis sont liés entre autres à la faiblesse dans la saisie et la validation des données, la complétude et promptitude dans le reporting et la disponibilité des données d'enquête à temps requis. Le programme investit régulièrement des ressources supplémentaires pour la collecte active des données retenues. Des solutions durables sont attendues pour que les acquis soient maintenus et les ressources optimisées afin de garantir les performances du programme.

En vue de la durabilité du programme, l'accroissement des investissements dans la lutte contre sida reste fondamental, et devra se traduire par une augmentation constante et conséquente des ressources internes. A ce titre, il est indispensable de redynamiser le comité mis en place par le CNLS depuis 2019 pour un suivi rigoureux et régulier de la mise en œuvre de la feuille de route, pour la transition et la pérennité du programme. L'aboutissement de ce processus devrait permettre de jeter les bases de la stratégie de mobilisation des ressources domestiques indispensable, qui constitue une composante prioritaire du PSNI 2023-2030.

Prenons un enfant par la main !



**CAMPAGNE DE MOBILISATION
POUR LA PRISE EN CHARGE
DES ENFANTS VIVANT AVEC LE
VIH AU SÉNÉGAL**

TAXAWU XALEYI



Conseil National de Lutte Contre
le Sida (CNLS) Chu Fann
Tél : +221 33 869 09 09
E-mail : cnls@cnls.gouv.sn
www.cnls-senegal.org